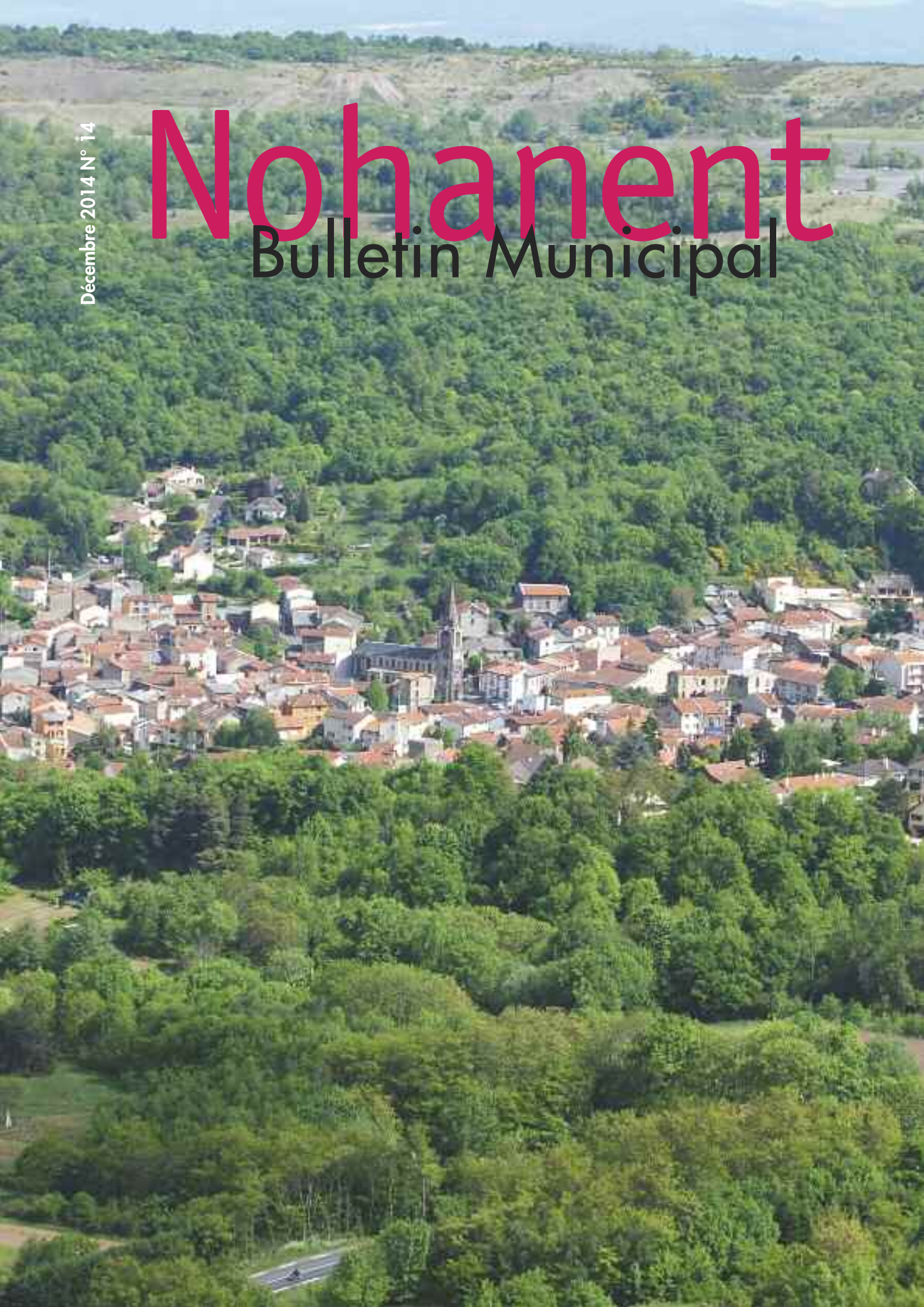


Décembre 2014 N° 14

Nohanent

Bulletin Municipal



VivaL
by **Casino**



22 place de la Farge
63840 Nohanent
Tél./Fax 04 73 62 80 69

Relais Colis



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

de 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Samedi de 8h à 12h30 - Dimanche de 8h30 à 12h30

boulangerie, pâtisserie



HEBRARD

7, rue de la barroye - Nohanent - 04 73 60 57 93

À Durtol

Point fidélité pour les pizzas achetées au kiosque
10 pizzas achetées = 1 pizza gratuite*

Pizzarella
Pizzas
Rôtisserie

Distributeur 24h/24 - 7j/7

Tous les soirs sauf le lundi - 04 73 31 32 33
www.pizzarella-durtol.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Le Conseil Municipal.....	3-4
Le bloc-notes.....	5
Vie de la commune.....	6 à 9
Etat civil.....	10
Travaux - Urbanisme.....	11 à 14

Clermont Communauté.....	15-16
Culture - Environnement.....	16
Action sociale.....	17
Jeunesse - Loisirs - Ecole.....	18 à 22
Vie associative.....	23 à 34

Bulletin municipal n° 14 - Décembre 2014

Dépôt légal : Décembre 2014

Quantité : 1 300 ex.

Direction de publication : Cyril MALLET

Réalisation - Impression : Groupe DROUIN - Tél. 04 73 26 44 50

Crédits photos :

*Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs de ce bulletin
pour leur participation active.*



Le mot du maire

Chères Nohanentaises,
Chers Nohanentais,

Pendant ces mois d'été, moroses sur tous les plans, mon équipe a continué à travailler sur les dossiers en cours (réforme des rythmes scolaires, participation à Clermont Communauté par exemple).

Au vu de la gestion précédente, une question lancinante nous taraude : « Où doivent porter nos efforts pour faire des économies ? »

Notre devoir et notre volonté de gérer Nohanent dans l'intérêt de tous passent par la nécessité de revoir partiellement, voire parfois intégralement, nombre de sujets :

- Conventions non conformes signées avec des partenaires,
- Élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui devrait exister depuis longtemps,
- Absence d'arrêtés municipaux pour des signalisations déjà en place,
- Certains dispositifs de voirie non légaux et dangereux pouvant mettre en cause la responsabilité de la commune,
- Remise à plat de certains contrats avec nos fournisseurs car les montants, exorbitants, sont en totale incohérence avec le marché.

Bien évidemment, ces nombreuses embûches ralentissent notre travail et retardent la mise en place d'un fonctionnement normalisé et sain de notre commune.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ces différents dossiers.

Avant de vous laisser parcourir votre bulletin municipal, je tiens à vous informer du départ de l'un de nos employés à la voirie. En effet, Adrien PAGERIE vient de signer un contrat au « Clermont-Foot » et, de ce fait, m'a présenté sa démission début août. Au nom de tous, je lui souhaite la plus belle réussite dans la carrière sportive qu'il a choisie.

Conscients du travail qu'il nous reste à accomplir, soyez assurés de notre total dévouement pour améliorer la vie dans notre commune.

Bonne lecture à tous.

Laurent GANET
Maire de Nohanent

LE CONSEIL MUNICIPAL



ANTUNES Sylvie - Adjointe

Délégation : Animations, loisirs et sport

Commissions :

SIVOM : délégué suppléant

Délégué CCAS

Commission des Affaires Sociales, Culture et Patrimoine

Commission Animation, Loisirs, Sports

Conseil d'administration de l'APJN : titulaire

Mission locale : délégué titulaire



BETHUNE Colette - Conseillère déléguée

Délégation : Affaires sociales

Commissions :

Délégué SISPA

Commission des affaires sociales, culture et patrimoine

Commission Animation, Loisirs, Sports



CROS Michel - Adjoint

Délégation : Finances et marchés

Commissions :

SIVOM : délégué titulaire - Délégué CNAS

Délégué CIID - Délégué CCAS

Commission Appel d'Offres : titulaire

Conseil d'administration de la crèche Petit Passage,

Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,

Transports



DUVAL Isabelle - Conseillère déléguée

Délégation : Affaires scolaires

Commissions :

Représentant au Conseil d'Ecole

Commission Appel d'Offres : suppléant

Commission Écoles, Communication et

Nouvelles Technologies

Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,

Transports

Conseil d'Administration de l'APJN : titulaire



GANET Laurent - Maire

Commissions :

Conseiller Communautaire

Correspondant Défense

CLIC : délégué suppléant

Conseil d'Administration de l'APJN : titulaire



GLAÇON Franck - Conseiller délégué

Délégation : Voirie

Commissions :

Commission Urbanisme, Travaux, Voirie

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable des communes de Basse Limagne : délégué suppléant

LE CONSEIL MUNICIPAL - suite



LOTTE Anne-Marie - Conseillère
Commissions :
Urbanisme, Travaux



MALLET Cyril - Adjoint
Délégation : Affaires scolaires et communication
Commissions :
Représentant au Conseil d'Ecole
Comité de pilotage SIG
Conseil d'administration de la crèche Petit Passage
Commission Écoles, Communication
et Nouvelles Technologies
Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,
Transports
Mission locale : délégué suppléant



MAZUEL Jean-Christophe
Conseiller délégué
Délégation : Marchés
Commissions :
Commission Appel d'Offres : titulaire
Commission Urbanisme, Travaux
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable
des communes de Basse Limagne : délégué titulaire



MICHEL Martine - Adjointe
Délégation : Affaires sociales et patrimoine
Commissions :
Conseiller Communautaire
Délégué SISPA - Délégué CCAS
Délégué ORACLE - CLIC : délégué titulaire
Conseil d'administration de la crèche Petit Passage
Commission des Affaires Sociales, Culture et Patrimoine



OLÉON Mathieu - Conseiller
Commissions :
Commissions Appel d'Offres : suppléant
Parc des Volcans : délégué suppléant
EPF-SMAF : délégué titulaire
Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,
Transports
Commission Urbanisme, Travaux



ORLANDO Marylène - Conseillère
Commissions :
SIVOM : délégué suppléant
Commission des Affaires Sociales, Culture et Patrimoine
Commission Animation, Loisirs, Sports
Conseil d'Administration de l'APJN : titulaire



SIMONET Christian - Adjoint
Délégation : Urbanisme et travaux
Commissions :
SIVOM : délégué titulaire
SIEG : délégué titulaire
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable
des communes de Basse Limagne : délégué titulaire
Commission Urbanisme, travaux



TAILLANDIER Christophe - Conseiller délégué
Délégation : Espaces verts
Commissions :
SIEG : délégué suppléant - EPF-SMAF : délégué suppléant
Parc des Volcans : délégué titulaire
Commission Urbanisme, Travaux
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable
des communes de Basse Limagne: délégué suppléant



TETEFORT Estelle - Conseillère
Commissions :
Commission Écoles, Communication
et Nouvelles Technologies
Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,
Transports
Représentant au Bassin de Lecture



FAYE Michelle - Conseillère
Commissions :
Délégué CCAS
Commission Animation, Loisirs, Sports



LABRANDINE Roland - Conseiller
Commissions :
Commission Appel d'Offres : titulaire
Commission Urbanisme, travaux



VEDEUX Marie-Cécile - Conseillère
Commissions :
Commission Appel d'Offres : suppléant
Commission Écoles, Communication
et Nouvelles Technologies



BONICEL Jean-Marc - Conseiller
Commissions :
Commission des Affaires Sociales, Culture et Patrimoine
Commission Finances, Economie, Budget, Marchés,
Transports

Le bloc-notes

Mairie Tél. 04 73 62 80 21 – Fax : 04 73 62 87 33

Email : mairie@ville-nohanent.fr - Site internet : www.ville-nohanent.fr
Secrétariat ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Fermeture au public les matins pendant les vacances scolaires.

Permanences des élus :

Maire : les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous
Urbanisme et Travaux : les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous
Finances et Marchés : sur rendez-vous
Affaires sociales et Patrimoine : sur rendez-vous
Animations, Loisirs et Sports : sur rendez-vous
Affaires scolaires et Communication : sur rendez-vous

Crèche Petit Passage :

04 73 78 48 19

Maison de Bourg :

ouvert du Mardi 13h30 à 18h30 - Vendredi 13h30 à 17h30
Tél. : 04 73 60 02 41, fax : 04 73 60 02 32

Restaurant communal :

04 73 62 87 95

Centre de Loisirs (CLEN) :

04 73 60 02 41 - Céline GODET

Assistante sociale :

permanence le 1^{er} mardi du mois à la mairie de 14h à 16h30. 04 73 62 87 86 ou 04 73 15 06 70

Pairie :

offices - 2^e et 4^e dimanche à 11 h

Les Numéros Utiles de Nohanent

LA POSTE :

Ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 9h15 à 12h et 15h à 17h30
Jeudi 14h30 à 17h30 et Samedi 9h15 à 12h .

Gendarmerie de Chamalières :

04 73 37 88 05

ASSAINISSEMENT :

s'adresser à la mairie

VEOLIA Propreté (ordures ménagères) :

04 73 98 33 33

CLERMONT COMMUNAUTÉ (Service Environnement) :

04 73 98 35 39

Florent CHARTRON - Responsable collecte secteur nord

Direction des déchets - Clermont Communauté - 04 73 98 35 17

DDE :

Subdivision Clermont sud-ouest - 04 73 43 16 00

PERCEPTION :

64, av. Léon-Blum - 04 73 28 42 01

EDF :

0 810 333 063

GDF :

0810 433 063

Médecins

D^r MALLET - 13, place de la Farge : 04 73 60 09 36

D^r MADEBENE - 13, place de la Farge : 04 73 60 09 37

D^r NOYER - 13, place de la Farge : 04 73 60 04 10

Pharmacie

M^{mes} TAVERON et VILMANT - 3, route de Durtol : 04 73 60 51 34

Dentiste

D^r MAZUEL - 5, route de Durtol : 04 73 60 04 78

Infirmiers

GUETON Françoise - 5, route de Durtol : 04 73 60 09 93

Complexe Santé Bien-être - 43, route de Durtol

GINESTET Romaric - Infirmier - 04 73 60 52 86

LINDNER Valérie - Infirmier - 04 73 60 52 86

BRUNEL Céline - ostéopathe 06 64 39 82 59

BAUSSARD Fanny - orthophoniste 06 21 24 34 81

VANBRUWAENE Laetitia - orthophoniste - 06 74 47 32 82

RUELLET Claire - esthéticienne - 06 67 42 19 20

Kinésithérapeute

PULIGEDE Pierre - 10, route de Sayat : 04 73 60 50 06

Déchetterie 63112 Blanzat :

Tél. : 04 73 87 63 50 - Du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h - Fermée les jours fériés

Autres Numéros Utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

SOS Suicide Phenix : 04 73 29 15 15

SOS Inceste, Violence sexuelles : 04 73 92 78 48

SOS Femmes Battues : 04 73 90 45 59

Allo Enfance maltraitée : 119

Drogues, Alcool, Tabac Infos : 113

Météorologie : 08 92 68 02 63

État des routes : A75 : 0 825 00 75 75 / A89 : 0 826 02 20 22

Bilan Futé : 0 800 100 200

SEMERAP - PEER : Rue Richard-Wagner BP 60030 - 63201 RIOM Cedex

Tél. 04 73 15 38 38

Artisans et commerçants de la commune

Agences immobilières

SELLIER Nicole – FONCIA DOCHER InterFRANCE - 04 73 37 23 76
OUEST TRANSACTION IMMOBILIERES BARTHOMEUF – 29 route de Clermont
04 73 60 04 48
RIBEIRO Ana - 5 allée de Lavas – 06 61 57 82 50

Alimentations

VIVAL, 24 place de la Farge – 04 73 62 80 69
DISAL-BOYER, 15 place de la Farge – 04 73 62 87 02

Architecte

BRUN Bruno, 108 av de la Libération Clermont Fd – 04 73 92 82 11

Bar

SNACK-BAR, 5 place de la Farge – 04 73 60 56 93

Bar-Tabac

CAFE-CREME, 32 place de la Farge – 04 73 62 88 49

Boulangerie

HEBRARD Philippe, 7 rue de la Barreyre – 04 73 60 57 93

Carrelage Faïence Mosaïque

Ets MARINHO AFONSO, 5 rue des Petits-Bois – 04 73 60 07 26 ou 06 68 56 02 76
CREPIN Stéphane, 16 rue de la Vieille Église - 06 87 48 06 84

Carrosserie Mécanique Automobile

REMY (Rogue), 4 allée du Rivassol – 04 73 62 81 04

Chambres d'hôtes

Mme FRANCK Patricia, 27 route de Blanzat – 04 73 60 07 95

Chaussures

MEGGIE BOUTIQUE, 1 bis av du 8-mai Cébazat – 04 73 24 01 51

Centre équestre

ECURIE DE LA GANE – 04 73 60 58 35

Conception et réalisation de films et livres

CATICHÉ PRODUCTIONS – 1 rue du Jardinot – 04 73 60 53 32

Coiffure

INFINITIF, Place de la Farge – 04 73 60 57 63
DOMINIQUE WARNANT, allée des Pradets - 04 73 60 58 65
Coup' & Coiff' - Coiffure à domicile - 06 03 85 52 05

Courtage assurances

PULITO Corinne, 5 rue des Planches – 04 73 60 03 29

Couturière

Mme ENGASSER - 06 71 23 56 12

Couverture - Etanchéité

FRANCE TOITURE, 20 bis rue du Jardinot – 04 73 62 30 99

Dépannage informatique

DÉPANN'CLIC - 06 62 11 85 77

Electricité

TECHNILEC, 2 rue Trézeire – 06 71 95 28 61

Electricité-Plomberie-Peinture

FRAISSONNET Christian, 5 rue du Chyre – 04 73 62 84 64

Fromagerie

Fromagerie ECUER, place de la Barreyre, le vendredi matin

Graveur

SENOTIER, rue Orange Ladoux Cébazat – 04 73 16 22 56

Imprimerie

PEDAGOFICHE – GRAIN DEVUE, 8 allée du Rivassol – 04 73 60 59 93

Kinésiologie Spécialisée

MALLET Lydie, (Kinésiologie Spécialisée - Gestion du stress - Tarologie)

24 rue de la Barreyre – 04 73 60 57 71

Lave émaillée

MASSEBOEUF Marie-Catherine, (Objets de décorations, travaux sur commande, Mobilier)

1 route de Durtol – 04 73 88 35 11

Pizzas à emporter

PIZZARELLA – 04 73 31 32 33

Plâtrerie Peinture

CHATRAS - 04 73 62 86 98

Plomberie Chauffage sanitaire

SANIDOME, 5 rue du Jardinot – 04 73 62 81 01

VERDIER, 47 rue de la Fontaine 63112 Blanzat – 48 rue de la Charreyre 63830 Nohanent

04 73 29 10 00 – 06 09 35 23 05

Professeur de Yoga

MALLET Claude, (Professeur de Yoga Intégral - Formateur de professeurs de Yoga agréé FYT)

24 rue de la Barreyre – 04 73 60 54 62



Vie de la commune

BUDGET 2014

Le budget communal que nous vous présentons ci-après, a été élaboré par la nouvelle équipe en suivant les lignes directrices suivantes :

- Respecter les engagements de la commune auprès de ses partenaires et fournisseurs
- Apporter le soutien aux associations ayant une action sur notre ville
- Améliorer l'accueil scolaire et périscolaire
- Figurer la part communale des impôts locaux, avec l'objectif de la réduire dans les années à venir
- Ne pas excéder le budget de l'année précédente
- Assumer et gérer au mieux l'héritage financier.

Malgré les contraintes et difficultés suivantes :

- Délai très court entre la prise de fonction (30 mars 2014) et la date limite de vote du budget (30 avril 2014)
- Dette de 1,814 million € à laquelle s'ajoutent 100 000 € restant de la ligne de crédit et un emprunt de 400 000 €. Ce dernier couvre les dépenses déjà engagées, par la municipalité précédente, pour le "tourne à gauche" (rue du Piot) et le gymnase. Ces différents emprunts portent ainsi notre dette à 2,314 millions € soit environ 2 100 € par foyer fiscal
- Annonce de la réduction des aides du Conseil Régional aux communes
- Difficulté de trouver les documents de gestion des dossiers en cours et passés.

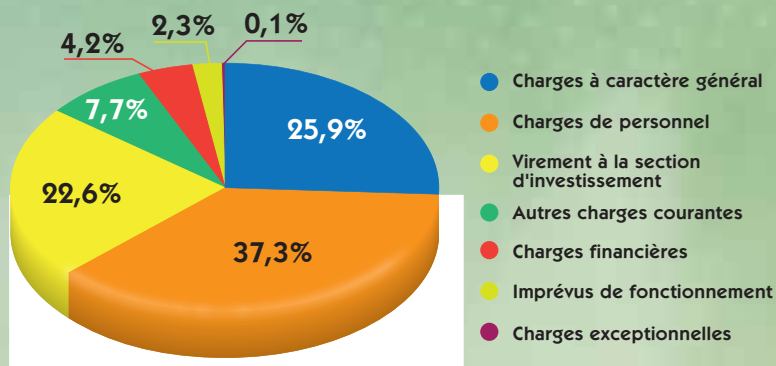
Le budget 2014 a été construit en équilibre comme suit :

Les charges de personnel (913 000 €) et les charges à caractère général (570 000 €) représentent à elles seules 69 % du budget. Bien que réparties sur plusieurs secteurs de ce graphique, nous vous donnons quelques exemples de subventions attribuées par la municipalité :

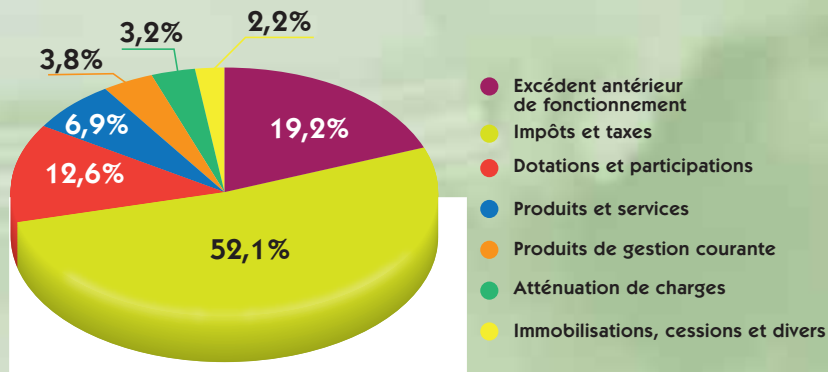
- Au CCAS : 48 300 €
- Aux diverses associations : 6 600 €
- Petit Passage (Crèche de Nohanent) : 50 000 €
- Pain d'épices (Crèche de Blanzat) : 10 000 €

Ces sommes ne représentent pas toujours le coût total des structures. En effet, pour fonctionner, le CCAS dispose d'un budget total de 60 600 €, et la crèche d'un budget de plus de 200 000 €.

Nous vous présenterons le budget assainissement dans le prochain bulletin.



Dépenses : 2,15 millions d'€



Recettes : 2,15 millions d'€

DETTE EN COURS

Depuis le début de ce nouveau millénaire, notre dette a plus que doublé, passant de 970 000 € en 2000 à 2,314 millions d'euros en 2014.

La part supportée par chaque Nohanentais est passée de 532 € à 1153 € en douze ans, soit une augmentation de 216 %. Au cours de cette même période, la dette moyenne par habitant sur le plan national augmentait de 134 %.

Notre dette est supérieure à notre budget et, pour la seule année 2014, nous aurons à rembourser 338 000 € (hors remboursement de la ligne de crédit).

Cet endettement réduit considérablement notre capacité à investir dans les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de notre cité à court et moyen terme.

Nous devons absolument entamer une démarche de désendettement.

Le graphique suivant montre l'historique de la dette.



Quelques comparaisons :

- La dette totale actuelle, plus de 1000 € / habitant pour Nohanent alors que la moyenne Nationale se situe à 600 €
- La base de la taxe d'habitation de notre ville ressort à 1464 € / habitant pour une moyenne Nationale à 1039 €.
- La base de taxe d'enlèvement des ordures est à 966 € / habitant à Nohanent et 546 € au plan National.
- Le taux de taxe d'habitation de Nohanent est de 27.42 (dont 16.59 de la commune) pour respectivement 20.76 % et 11.70 % national.

C'est en réduisant notre dette et nos frais de fonctionnement que nous pourrions nous rapprocher du niveau national ; cette démarche sera enclenchée dès le prochain budget.

CRÉATION & COUTURE

☉ Confection sur mesure : robe, jupe, veste, pantalon...
☉ Retouche : ourlet main, machine, reprise taille...
☉ Ameublement : rideaux, coussins...

10 allée de Lavas - NOHANENT
Sur rendez-vous au **06 71 23 56 12**

ElecTrOniK
Service

04 73 36 29 93

Jean-Marc BOUDET
Les quatre routes

Vente installation et Service Après-Vente
Ecran LED-LCD-HIFI et ELECTROMENAGER

66, av. Raymond Bergougnan - Clermont-Fd

S.A.R.L. MARINHO / AFONSO
Carrelage - Faïence

Siège social
5, rue des palmiers
63830 NOHANENT
04 73 50 07 25 - 06 68 56 02 76
SIREN 519 103 298 000 13

Pierre HEBRARD
MENUISIER

4, impasse du Planchat à l'Étang
63530 CHANAT LA MOUTEYRE
Tél. **04 73 60 56 25** - Fax 04 73 60 07 83



Vie de la commune

CÉRÉMONIES

Commémoration du 8 Mai



Cérémonie du 18 Juin

Commémoration du 3 août 1914

Il n'est pas d'usage de commémorer les déclarations de guerre : c'est pourtant ce qu'ont fait, ce dimanche, les représentants des associations d'anciens combattants ainsi que les représentants de la municipalité devant le monument aux morts de la commune. Le centenaire de cette déclaration n'est pas un événement heureux, mais cette initiative des chasseurs alpins nous rappelle combien la paix est précieuse. L'ensemble des personnes présentes, sur demande de Christian SIMONET, adjoint en charge de cette commémoration, ont respecté une minute de silence en mémoire des victimes de cette guerre, et notamment des 36 Nohanentais qui ne sont jamais revenus. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à ce devoir de mémoire.



COMMERCES

Le 15 juin dernier, M. David GENDRE (le boucher de Nohanent), après avoir longtemps réfléchi, abaissa le rideau de son commerce pour la dernière fois. Sa viande de qualité et sa bonne humeur nous manquent déjà. Bien que nous le déplorons, nous respectons son choix et lui souhaitons bonne chance pour sa nouvelle aventure.

Cet été, apprenant que notre commune ne disposait plus de boucherie, M. GRANGER nous a contactés pour nous proposer ses services tous les vendredis matin sur la place de la Farge. Nous avons échangé avec lui pour connaître son projet et voir comment nous pourrions l'accompagner dans cette démarche.

Comme vous avez pu le constater, depuis début septembre, il vous attend au côté du fromager. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil et de lui accorder votre confiance. Seul votre concours permettra le maintien de nos commerces de proximité.

BROCANTE du 13 Avril



La Poste

Depuis plusieurs années, La Poste a engagé une politique de rationalisation de sa présence au sein des communes. Le bureau de poste de notre village est pleinement concerné par cette démarche. Au regard de la fréquentation et de l'activité de ce dernier, les horaires d'ouverture se sont réduits ces dernières années. La direction départementale de La Poste nous a fait part de sa volonté de fermer le bureau de poste de Nohanent et de le remplacer par une Agence Postale Communale ou une Agence Postale Commerciale. Ces 2 options réduiront un peu l'éventail de services fournis. Elles représenteront le seul moyen de maintenir cette activité dans notre commune si la fréquentation de notre bureau de poste n'augmente pas.

Nous étudions les propositions de La Poste, mais sans inversion de la tendance, la fermeture du bureau paraît inéluctable. Il appartient à chacun d'entre nous d'être acteur de son maintien.

Flash info

A la suite de la découverte de dossiers dont les coûts nous ont paru excessifs, tels que le contrat de location des deux copieurs pour un montant de 28 800€/an, nous avons décidé de réétudier les dossiers les plus coûteux et de nous appuyer sur un AUDIT que nous lancerons dès le mois d'octobre.

Feu d'artifice du 13 juillet

Le feu d'artifice qui devait avoir lieu le 13 juillet a été annulé sur les conseils du SDIS. Les maires de Nohanent et Blanzat ont décidé, d'un commun accord, de reporter cette manifestation à l'année 2015.

Il est envisagé de s'associer avec une 3^{ème} commune.

Site Internet

Vous avez pu vous rendre compte que le site Internet de la commune est obsolète. Nous comptons utiliser cet outil pour communiquer avec vous de manière efficace. C'est pour cette raison que nous allons le revoir complètement en 2015. L'objectif sera de donner une image plus dynamique et en faire une vitrine de la commune.

Des jeunes bien courageux !

Vendredi 19 Avril, vers 23h, deux jeunes de Nohanent, qui habitent à la maison paroissiale préviennent des riverains de la rue du Jardinot que la voiture de leur fils stationnée devant leurs garages, Rue du Jardinot, est en train d'être volée.

Tractée par un autre véhicule, la voiture a été déplacée sur 500 mètres. Grâce à leur courage, ces jeunes ont empêché l'opération de fonctionner, ils n'ont pas hésité à s'interposer avec force aux voleurs.

Nous tenons à féliciter ces jeunes qui ont fait preuve d'un acte de courage et de civisme.

Etat Civil

2013

NAISSANCES

MINAL May-Lan, Lim, Anaïs, le 3 février 2013
VACHER Mathys, 24 mars 2013
DIEUZE Charlie, Antoine, le 21 avril 2013
CHARBAUX Ilona, Agnès, le 24 avril 2013
LABRANDINE Marceau, le 27 avril 2013
VITIELLO Angèle, Martine, le 19 mai 2013
TRILLAUD Esteban, Victor, Maxence, le 31 mai 2013
PHALIP Mahé, Nicolas, le 15 juin 2013

LALUQUE Samuel, le 4 juillet 2013
KUNZ Lou, le 30 juillet 2013
RODRIGUES Hugo, le 8 août 2013
JOB Isaline, Shanti, le 23 octobre 2013
ODENT Clémence, Léonie, 19 décembre 2013
REYNAUD Milo, le 20 décembre 2013
COURTEILLE Gwendal, Michel, Pierre-Yves, le 30 décembre 2013

MARIAGES

ARPE Graziella, Corine et GAMEZ Yvon, Alain, le 13 avril 2013
MAISTRE Nathalie, Brigitte et PRAT David, le 17 mai 2013
MATINGOU Iris, Julie, Gracia et REYNAUD Pierre-Olivier, le 29 juin 2013
FRANCOLON Aurélie, Catherine et RABINO Cédric, Luc, le 29 juin 2013
REDON Virginie et MARTINS Thierry, le 5 juillet 2013
GIROUD Laetitia, Aurore et MAYEUX Thibault, Nicolas, Philippe, le 20 juillet 2013
CHAMSI Amirat et LANJRI Yasser, le 21 septembre 2013

DÉCÈS

GOYON Renée, Marie, Louise épouse CLAVELIER, le 30 janvier 2013
CHARREYRAS Denise veuve LHEUREUX, le 6 février 2013
ZARANTONELLO Régis, Pierre, le 6 février 2013
BRUT Patrick, le 7 février 2013
FEBVRET Paule, Léontine, Charlotte veuve GRARE, le 12 février 2013
GEMGEMBRE René, Jules, Henri, le 18 février 2013
DURIF Geneviève, Henriette veuve DOURDOUILLE, le 18 février 2013
GERMAIN Pierre, Marcel, le 29 mars 2013
RAVOUX Georges, Edouard, Victor, le 6 avril 2013
CHARBONNIER Jean, Guillaume, le 4 avril 2013

FORTHOFFER Mathilde, Emma veuve HOPPLER, le 4 juillet 2013
DAUPEYROUX Marcelle, Jeanne veuve GOYON, le 12 juillet 2013
DUPUY Nicole, Renée, Fernande épouse SEMENÇON, le 25 juillet 2013
DUMAS Paul, Louis, le 8 septembre 2013
IMBAULT Henriette veuve GERMAIN, le 29 septembre 2013
FARON René, Franck, Antoine, le 27 octobre 2013
MICHEL René, Jean, Jacques, le 6 novembre 2013
MAVEL Alain, Pierre, Félix, le 15 novembre 2013
PEREDA Mathilde, Germaine épouse TONNELIER, le 13 novembre 2013
MARTINEZ Georges, Jean, le 18 décembre 2013
PIRES SANTOS Antonio, le 22 décembre 2013

2014 - 6 premiers mois de l'année

NAISSANCES

PASSET Ianis, Roland, Marcel, Guy, le 9 janvier 2014
FALCK Romane, Catherine, Nicole, le 21 janvier 2014
DIF Félicie, Irène, Eugénie, le 23 février 2014
DA SILVA BRANCO Clément, le 2 mars 2014
GIRARD Faustine, Clara, le 20 avril 2014
LEBRET Victorine, Claire, le 13 mai 2014

CAMINITA WANG Gina, Tchuyu, le 16 mai 2014
FAURE Gabriel, André, René, le 2 juin 2014
POUPART GENEIX Hugo, Jacques, Jean, le 4 juin 2014
PINEL Louise, Andrée, Marie, le 5 juin 2014
ABRIAL Jade, Louise, le 6 juin 2014
PIPET Louise, Marie, Florence, le 20 juin 2014

MARIAGES

DINIZ Laura, Maria et OFFMAN Josué, le 15 février 2014

DÉCÈS

PAGES Jean, le 18 février 2014
CHANCEL Marie-Claire, Colette, Jeanne épouse PIEDALLU, le 15 mars 2014
BOISSIER Marie Madeleine veuve BAULT, le 7 mai 2014
GANCGLUS Edward, le 11 mai 2014



Travaux - Urbanisme

Depuis notre élection, nous reprenons petit à petit les dossiers sur l'urbanisme. L'ampleur du sujet et la difficulté de trouver toute trace de documents sur les projets en cours ne simplifient pas notre tâche mais la gestion des dossiers est toutefois assurée.

Nouveaux logements OPHIS

Les 7 logements situés rue du Coudert, construits par l'OPHIS du Puy de Dôme, ont été livrés. L'emménagement des premiers locataires a eu lieu au mois de juillet.

Chaque appartement dispose d'une seule place de parking. Par conséquent, si un ménage possède plusieurs véhicules, il devra utiliser les places de stationnement publiques.

Giratoire de la RD 943 et RD 2

Les travaux du giratoire sont en cours de réalisation et devraient s'achever début 2015.

AFU de Lavas

Les propriétaires des terrains de l'AFU de LAVAS souhaiteraient agrandir la surface constructible pour les parcelles le long de la route. Leur requête, à laquelle nous sommes favorables, nécessite une modification du PLU. Nous intégrerons cette demande lors de la modification du PLU, début 2015. Compte tenu de la longueur de la procédure, une réponse est attendue au mois

Ecole

Un dossier très important nous attend : l'école. L'occupation des locaux actuels de l'école et l'aménagement de la cour de récréation dans la rue des Écoles ne sont pas satisfaisants :

- Préaux inadaptés aux intempéries
- Cantine exigüe
- Capacité maximum de l'école atteinte.

Le nombre d'élèves dans les prochaines années risque d'augmenter compte tenu des nouvelles constructions.

Nous allons donc réfléchir aux conditions dans lesquelles nous souhaitons accueillir les enfants de la petite section au CM2 pour les prochaines années.

Les options retenues seront dictées par différents critères parmi lesquels l'évolution, dans les années à venir, de la population scolaire.

Stationnement

Qui ne connaît pas de problème pour se garer à Nohanent ? Que ce soit les commerçants, les parents d'élèves ou les résidents du centre bourg, ce problème est un sujet récurrent et urgent à traiter.

Notre première action va consister à imposer, pour toute nouvelle construction, deux places de parking.

La municipalité cherche des solutions pour faciliter le stationnement sur la commune. Nous vous présenterons les différentes propositions dans les mois à venir.

Afin de minimiser temporairement le problème de stationnement, nous étudions la possibilité d'ouvrir partiellement la rue des écoles pendant les vacances scolaires. Quelques places supplémentaires seront ainsi disponibles. Cette initiative nécessitera le respect strict des périodes d'utilisation, sous peine de non reconduction.



Travaux - Urbanisme

AFU du Puy Valeix

Pour clarifier la situation de l'AFU du PUY VALEIX, nous reproduisons les conclusions motivées du commissaire enquêteur M. Raymond AMBLARD en date du 27/06/2013. L'ensemble de son enquête est consultable en mairie.

Conclusions Motivées

Considérant :

Que l'enquête s'est déroulée normalement et a fait l'objet des publicités règlementaires,

Que le projet d'AFU n'a fait l'objet que de quelques remarques émanant de propriétaires impliqués dans la démarche,

Qu'il permet de mettre en œuvre les objectifs du SCOT en matière d'accueil de nouvelle population,

Que le projet a fait l'objet de plusieurs consultations de partenaires publics qui ont pu ainsi faire part de leur point de vue sur cette opération et ont relevé un certain nombre de décalages par rapport aux objectifs du SCOT,

Qu'il y a lieu de prendre en compte les dispositions du SCOT en matière de qualité urbaine et de répartition spatiale des constructions et que le PLU devra être mis en compatibilité avec ce SCOT,

Que le PLH de Clermont Communauté est en cours d'étude et intègre dans ses réflexions l'existence de ce projet,

Que la procédure d'AFU autorisée nécessite, au-delà d'un simple intérêt collectif de propriétaires, l'existence d'un intérêt général et que pour cela, il conviendrait :

- De supprimer le raccordement externe à la déviation sur le giratoire qui conduit à des

configurations et à des modes de fonctionnement urbains ne correspondant pas aux principes énoncés par le SCOT en matière de continuité urbaine mais aussi de réduction de l'usage du véhicule individuel,

- De ne pas construire dans les espaces soumis aux nuisances du trafic sur la déviation (RD 943, RD2) ou perturbant les perspectives paysagères depuis cette voie, à l'angle Nord-Ouest du terrain,
- De traiter de manière spécifique le raccordement de projet à la zone de loisirs et d'y promouvoir de nouvelles formes d'habitat permettant de conforter une centralité urbaine.

Dans ces conditions, j'émet un avis favorable à la création de l'association foncière urbaine (AFU) « Puy Valeix » sur la commune de Nohanent, Sous réserve que le projet n'ait pas de raccordement direct à la déviation constituée par les RD 943 et RD 2 et soit redimensionné pour neutraliser les espaces constructibles exposés aux nuisances routières dans l'angle Nord-Ouest du terrain

En recommandant de traiter de manière spécifique le raccordement du projet à la zone de loisirs pour conforter une centralité urbaine.

GARAGE BASTIDE PATRICK



Réparations toutes marques

Ventes véhicules Neufs et Occasions

Chemin des Chassagnes - 63830 DURTOL

Tél. 04 73 36 41 85 / 09 75 40 17 22

garagebastide@wanadoo.fr



PROJECTIONS DECORATIVES REVETEMENTS

13 Av. de Clermont B.P. 15 63830 DURTOL

Tél. 04.73.37.44.11

Voirie

En début de mandat, Christian SIMONET (adjoint à l'urbanisme) et Frank GLACON ont rencontré tous les employés municipaux de la voirie. Ce temps d'échange a permis de faire connaissance et de faire un point sur la situation de ce service communal.

Le personnel

Le service de la voirie est assuré par :

- Serge AUCHERE
- Jean-Luc BOURLIOT
- Brian DE SOUSA
- Alain GENESTE
- Norbert GOYON
- Claude VENTREPOTE
- Gérard VUILLEMIN
- Dylan BOISSIERE

Deux agents partiront à la retraite fin 2015, dont le responsable Alain GENESTE. Il nous est donc apparu urgent de préparer sa succession en lui confiant un adjoint.

Norbert GOYON, qui a repris ses activités à temps plein au sein de l'équipe, occupera ce poste.

Par ailleurs, il a été constaté que les agents ne bénéficiaient pas tous du même contrat de travail. Pour deux agents, la durée hebdomadaire de travail était de 37 heures à laquelle s'ajoutait un jour de RTT par mois. Pour d'autres, cette durée était de 35 heures par semaine.

Afin de régulariser cette situation, la commune, à la demande de tous les agents, a proposé, dès le 1^{er} septembre un contrat de travail identique pour tous : 37 heures de travail hebdomadaire et une journée de RTT à prendre dans le mois.

Transports

Le 20 août dernier, M. François RAGE, nouveau président du Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTC), accompagné de M. Pierre CUZIN et de Mme Raphaëlle JENIN, ont souhaité nous rencontrer afin de pouvoir discuter de la qualité des transports pour notre commune.

Nous leur avons fait part des réflexions de Nohanentais les plus souvent entendues lors de diverses rencontres. Nous leur avons ainsi soumis les problèmes suivants :

- Rééquilibrage des distances entre les arrêts de bus de la place de la Farge et de la sortie nord de Nohanent, en direction de Sayat.
- Absence de liaison entre Nohanent et Blanzat ce qui complique l'accès au nord de l'agglomération clermontoise.
- Possibilité d'un ramassage scolaire pour les enfants débutant les cours à 9h au collège Roger Quillot.

M. RAGE nous a assuré que tous ces points allaient être étudiés. Nous vous informerons, dès que possible, des réponses apportées par le SMTC.

M. RAGE a également souhaité partager avec nous l'étude que mène actuellement le SMTC sur la mise en place d'une tarification solidaire. L'objectif est de faciliter l'accès aux transports pour les populations les plus modestes en fixant l'aide en fonction du quotient familial. Ce dispositif serait financé, en partie, en mutualisant les aides des CCAS des communes de l'agglomération participantes. Affaire à suivre.

Les ateliers techniques

Les violents orages de cet été ont inondé le local qui sert de vestiaire aux agents ainsi que le coin repas. Outre l'humidité ambiante, l'évacuation de l'eau se fait très lentement. Les toilettes de ce local se déversent directement dans le ruisseau, ce qui n'est pas acceptable. Comment pouvons-nous vous demander de vous mettre en conformité si nous ne donnons pas l'exemple.

Compte tenu de ces conditions de travail, la commune a autorisé l'accès au chalet de la zone du « Puy Valeix » avec obligation de le tenir propre. Ainsi le personnel pourra se changer et se restaurer dans un local adapté.

Un hangar à sel de déneigement (rue du Chyre) est en construction. Il permettra d'acheter du sel en vrac plutôt qu'en sac de 25 kg et de réaliser des économies, le prix d'achat étant divisé par trois.

Entretien de la voirie

Dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, un planning de travail a été mis en place, outil inexistant auparavant. Rues principales, places, écoles, église et cimetière font régulièrement l'objet d'un entretien.

Dans un souci d'économie, la commune a choisi de ne pas faire appel à des saisonniers cet été. Des imprévus (indisponibilité de certains agents et départ de M. Adrien PAGERIE) ne nous ont pas permis d'atteindre le niveau de propreté que nous nous étions fixés.

L'axe prioritaire de travail des agents de la voirie étant la propreté de la commune, nous allons redoubler d'effort dans ce domaine.



Travaux - Urbanisme

Embellissement de la commune

Fleurissement

Le fleurissement de notre commune est un poste de dépenses non négligeable (de l'ordre de 15 000 € en 2013). Nous devons impérativement réaliser des économies dans ce domaine. L'utilisation de plantes vivaces sera ainsi privilégiée pour l'embellissement de notre commune. Ce sera notamment le cas pour le parterre, à l'entrée sud de Nohanent (route de Clermont) qui sera fleuri à l'automne.

Ruisseau pollué

Il apparait que le ruisseau qui traverse notre belle commune comporte des déchets ménagers. Ces déchets sauvages peuvent également entraîner l'apparition d'animaux nuisibles.

Il est rappelé que chaque foyer dispose de trois poubelles et d'un accès libre à la déchetterie de Blanzat.

Eclairage public

Jusqu'alors, l'éclairage public était éteint de 23 heures à 4 heures 30 en semaine et de 1 heure à 4 heures 30 le week-end.

Dès notre arrivée, nous avons rencontré la société gérant l'éclairage public pour travailler sur les différentes possibilités afin de rétablir l'éclairage nocturne comme nous nous y étions engagés dans notre programme.

Un arrêté municipal a été pris et a permis cette modification d'éclairage à savoir laisser allumé, en continu un lampadaire sur deux de 23 heures à 4 heures 30.

Points d'eau

La fontaine et les lavoirs ont été nettoyés au mois de juin. Des galets blancs ont été déposés au fond de la fontaine pour donner plus de lumière et seront entretenus régulièrement. Les truites sont de retour et viennent faire le bonheur des petits et des grands.

Nous en profitons pour vous rappeler que la fontaine ne doit pas être utilisée pour laver des vélos ou des barbecues.

Nos amis les bêtes

Des sacs pour récupérer les déjections de vos animaux sont à votre disposition à la mairie. Consommez-les sans modération ! Ainsi nos rues resteront propres et les employés communaux pourront se consacrer à d'autres tâches. Pour information, les distributeurs ne sont plus alimentés en raison de vandalisme.

Circulation automobile

À la suite d'une réunion avec la Direction Générale des Routes et des Déplacements du PUY DE DOME, tous les ralentisseurs qui ne sont pas conformes (mauvais emplacement, accidentogènes) seront démontés. Les premiers concernés seront les « coussins berlinois ». Les services du Conseil Général vont nous proposer différentes solutions réglementaires pour ralentir la circulation.

Le Maire a pris un arrêté municipal pour inverser la priorité sur la portion de la route de Sayat, entre la place de la Farge et l'intersection avec la rue du Piot. Les véhicules actuellement prioritaires n'ayant aucune visibilité, nous allons donner la priorité aux véhicules circulant en direction de Sayat.

Ce tronçon sera revu dans le cadre de notre réflexion sur le plan de circulation communale.



Clermont Communauté

Comme vous avez pu l'apprendre dans la presse en mars dernier, suite aux dernières élections municipales, le paysage politique de notre communauté de communes a énormément changé. Ainsi, sept communes sont dirigées par des équipes sans étiquette et dont les maires ne sont pas encartés.

De ce fait, Pierre RIOL, maire de Pérignat-les-Sarlièves, nous a proposé de nous rassembler, pour pouvoir mieux défendre les intérêts de nos communes au sein de Clermont Communauté.

Les conseillers communautaires de Chateaugay, Durtol, Lempdes, Pérignat-les-Sarlièves, Romagnat et Nohanent forment le groupe des Non-Inscrits. Seule la municipalité de Ceyrat souhaite, pour l'instant, rester indépendante.

Les 12 conseillers communautaires se sont répartis la participation aux 10 commissions créées au sein de Clermont Communauté. En moyenne, nous avons 3 représentants par commission, nous pouvons ainsi prendre part activement à la gestion de ces instances. Cette organisation nous permet de défendre efficacement les intérêts de Nohanent.

Le Président, Olivier BIANCHI, a souhaité, comme il l'avait annoncé, mener une politique d'ouverture au sein de l'agglomération. Le principal objectif étant de faire disparaître certaines tensions constatées lors de l'exercice du mandat précédent. Comme il l'a également souligné, nous devons donner aux habitants de l'agglomération, une bonne image de sa représentation. Je pense que cet état d'esprit est bénéfique et je l'en remercie.

Nous avons beaucoup de sujets à traiter, mais le plus important est de définir les axes prioritaires pour le nouveau Programme d'Intérêt Général qui devra être voté début 2015. Ce dernier vise à lutter contre les logements insalubres, afin que chacun d'entre nous, puisse vivre dans un logement décent.

Nous allons aussi travailler rapidement sur deux autres projets d'importance :

- La mutualisation des moyens et de services
- Le passage de Clermont Communauté en Communauté Urbaine dû à l'abaissement du nombre minimum d'habitants pour ce statut, soit 250 000, avec pour conséquence, un nombre plus important de compétences obligatoires pour cette nouvelle organisation. Vous pouvez compter sur l'unité du groupe des Non-Inscrits pour défendre au mieux les intérêts de nos communes et notamment ceux de Nohanent. Je vous informerai régulièrement.



**CLERMONT
COMMUNAUTÉ**



Clermont Communauté

Le Programme d'Intérêt Général (PIG)

Le Programme d'Intérêt Général, mis en place par Clermont Communauté, a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur(s) logement(s) en proposant une assistance administrative et technique et des aides financières.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez :

- Etre propriétaires d'un logement achevé depuis au moins 15 ans
- Habiter ce logement ou vous le louez
et
- Vous souhaitez réaliser des travaux permettant d'améliorer votre habitat en matière de sécurité, de confort, d'économie d'énergie, d'isolation acoustique, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées...

Si vous êtes intéressé, contactez le Service Habitat de Clermont Communauté :

Mme ROUX-DOMINGET
Service Habitat - Clermont Communauté
64-66 avenue de l'Union Soviétique
63007 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 98 34 05



Culture - Environnement

Exposition en octobre

A l'occasion de la 9^{ème} édition de la TRIENNALE MONDIALE DE L'ESTAMPE, des œuvres ont été exposées à la Maison de la Source, dans la Salle des Lavoirs du mercredi 15 au dimanche 26 octobre 2014.

Il s'agissait d'un concours international entre plusieurs artistes d'art contemporain réalisant les estampes (empreinte réalisée à l'encre sur un support souple). Les artistes sélectionnés pour notre commune sont Luvier CASALI (4^{ème} prix de la 8^{ème} Triennale) qui représente le Paraguay et Hiroko OKAMOTO (1957-2007), le Japon. Un vernissage aura lieu le mercredi 15 octobre à 18h à la Salle des Lavoirs.

L'exposition était ouverte du mercredi au vendredi de 13h à 18h et du samedi au dimanche de 14h30 à 18h.

COIFFURE NUANCE

75, av. du Limousin
63100 Clermont-Fd

8h30-12h / 14h-19h
du mardi au vendredi

8h30-16h
le samedi
NON STOP

Fait Mariée
Conseil en image

04 73 36 26 13

Entreprise BOUSSET

Installation chauffage sanitaire
Génie climatique
Entretien - Dépannage

Route de Nohanent - 63830 Durtol
Tél. 04 73 37 03 05 - entreprise@bousset.com



Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour mission d'informer le public sur les différents dispositifs sociaux existants sur la commune et sur les dispositifs dits de "droit commun" gérés par le Conseil Général.
Le rôle du CCAS est également de coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap.

Ainsi sur la commune de Nohanent, cela concerne plus particulièrement les actions suivantes :

■ Vieillir chez soi : pouvoir préserver l'autonomie des personnes âgées dans les meilleures conditions en proposant des services tels que :

- Aide à domicile (ménage, courses, aide à la toilette,...)
- Soins infirmiers à domicile par le Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD
- Portage des repas

■ Hébergement des personnes âgées

- EHPAD La Fontaine (Blanzat)
- EHPAD Les Chenevis (Aulnat)

Le CCAS de Nohanent propose également pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus des sorties très variées. Parmi les nombreuses sorties effectuées depuis le début de l'année, nous pouvons citer :

- Séance de Cinéma
- Panoramique des Dômes
- Médiathèque de Blanzat
- Tour de l'horloge à Issoire
- Ateliers créatifs

Et pour les mois à venir :

- Visite du jardin botanique de Clermont-Ferrand
- Repas spectacle au Moulin Bleu
- Visite de l'aventure Michelin
- Royatonic
- Atelier cuisine

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Maison de Bourg – Place de la Barreyre à Nohanent ou au 04 73 60 02 41





Jeunesse - Loisirs - École

● La réforme des rythmes scolaires : ● ce qui a changé à la rentrée

- La réforme des rythmes scolaires est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre en raison de sa difficulté de sa mise en place dans les communes.
- Son objectif vise à alléger la journée de classe des enfants en répartissant les heures sur tous les jours de la semaine. Ainsi cette organisation permet de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Notre commune a fait le choix d'adopter cette réforme dès la rentrée 2013, à l'instar des communes de Clermont Communauté. L'organisation mise en place par la municipalité précédente ne convenant pas à une majorité de parents, nous avons donc décidé de la modifier.

Pour ce faire, nous avons repris le travail effectué avec la commission extra-municipale. Cette dernière composée de représentants des enseignants, des parents d'élèves élus et volontaires nous a permis de murir cette nouvelle organisation. Nous avons aussi beaucoup échangé avec l'inspection d'académie, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales pour valider la faisabilité de notre proposition.

Deux idées nous ont guidés durant ce travail :

- L'intérêt de l'enfant
- Le contenu pédagogique des activités

Deux modifications sont intervenues à la rentrée 2014 : nouveaux horaires pour le temps scolaire et celui des Temps d'Activités Périscolaires.

Horaires temps scolaire : • Le matin de 8h30 à 11h30 • L'après-midi de 13h30 à 15h45

Jours et horaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La deuxième modification porte sur le contenu et la durée des activités périscolaires dont l'organisation incombe aux communes.

Nous avons décidé d'organiser les **Temps d'Activités Périscolaires** les **mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h**. Le créneau du lundi, de 16h à 17h, est couvert par l'accueil périscolaire "classique" (garderie) et permet aux enseignants qui le désirent de planifier les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

La durée des TAP est d'une heure afin de pouvoir proposer un contenu de qualité et varié, et d'avoir accès aux infrastructures de la commune (salle de la Source).

	7h-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h45	15h45 16h	16h-17h	17h-18h	18h 18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire	APC*	Etude	Accueil périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire	TAP	Etude	Accueil périscolaire
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire		CLEN			
Jeudi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire	TAP	Etude	Accueil périscolaire
Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire	TAP	Etude	Accueil périscolaire

: Accueil périscolaire
 : Enseignement
 *APC : Activités pédagogiques complémentaires

L'accueil périscolaire est assuré de 7h à 8h30 et de 16h à 18h30.

À partir de 15h45, les parents dont les enfants ne sont pas inscrits aux TAP pourront venir les chercher à leur convenance.

Un comité de suivi sera mis en place pour veiller au bon déroulement des TAP et proposer d'éventuels ajustements.

Nous espérons que cette nouvelle organisation apportera entière satisfaction aux enfants et aux parents.

LE CENTRE DE LOISIRS EXTRA SCOLAIRE DE NOHANENT

Contenu des TAP

A travers les TAP, la commune de Nohanent a souhaité proposer des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école (activités sportives, culturelles, éducation à la citoyenneté, éveil artistique...).

La plus grande partie des activités est assurée par le personnel actuellement en place qui dispose de toutes les qualifications et de l'expérience nécessaires pour ces missions.

Nous pourrions faire appel à des intervenants extérieurs afin de compléter les contenus pédagogiques dans des domaines spécifiques (écologie, sciences...). Nous travaillerons avec les associations de la commune qui le désirent.

Par ailleurs, nous lançons un appel aux parents ou aux Nohanentais qui auraient envie de partager, leurs savoirs et leurs expériences (professionnel, voyage, hobby,...). Nous serions heureux de pouvoir les impliquer dans ce projet. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

Organisation des TAP

Les activités seront proposées pour une période allant de vacances à vacances (par exemple des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) et tiendront compte des différents âges des enfants.

Afin de garantir le contenu pédagogique, nous demandons aux parents de bien vouloir inscrire leur(s) enfant(s) aux différents TAP pour la période concernée. Les enfants peuvent être inscrits pour les trois jours ou au choix pour un ou deux jours. L'inscription aux TAP entraîne l'engagement d'y participer avec assiduité.

Nous rappelons que la participation aux temps d'activités périscolaires est facultative et gratuite.

Sauf cas de force majeure, les parents n'auront pas la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) avant la fin du TAP.

Nous sommes conscients des contraintes d'organisation pour les parents que peuvent engendrer les TAP. Pour ceux qui désireraient plus de souplesse, un accueil périscolaire, tel qu'il est proposé aujourd'hui sera mis en place en parallèle des TAP.

Recrutement d'une directrice de l'accueil périscolaire pour l'école élémentaire

Dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires et pour se conformer à la législation de l'accueil périscolaire sans hébergement, Madame Stéphanie DE PASQUALE a été recrutée par la commune. Cette nouvelle directrice a pour mission de gérer l'accueil périscolaire de l'école élémentaire. Elle sera également votre interlocutrice pour les TAP.

Un poste similaire pour l'école maternelle doit être également pourvu. Nous travaillons actuellement sur le recrutement.

Nous vous présenterons l'ensemble de l'équipe communale en charge des activités de vos enfants à l'école dans le prochain bulletin municipal.

Bilan de la rentrée 2014

Après 2 mois de fonctionnement de l'école, il semble que cette nouvelle organisation donne entière satisfaction.

Nous déplorons les problèmes liés à l'absence d'un enseignant le jour de la rentrée. Après contact avec l'inspecteur, qui n'était pas informé de la situation, nous avons obtenu la mise à disposition d'un remplaçant dédié afin de pallier ce problème.

Le taux d'encadrement pour le temps périscolaire a été conforme à la législation malgré une incertitude sur le nombre d'enfants fréquentant ces tranches horaires.



Jeunesse - Loisirs - École

● Ecole primaire : bilan de l'année 2013-2014

● Equipe enseignante :

● TPS/PS/GS : Sylvie Villaescusa
● PS/MS : Catherine Boyer
● PS/MS : Sylvie Bignet
● GS/CP : Véronique Silva Feltrini
● CP/CE1 : Martine Buisson
● CE1/CE2 : Stéphanie Bellonnet
● CE2/CM1 : Mylène Veysseyre
● CM1/CM2 : Chantal Jarrige/Claire Lassaigne

Intervenante EPS : Véronique Maresca
Intervenante musique : Nathalie Maistre
ATSEM : Marie-Laure Brun, Jessica Gillier, Céline Bois, Marine Charpille, Mika Janin, Ilham Nouioua
INTERVENANTE MUSIQUE : Nathalie Prat
INTERVENANTE SPORT : Véronique Maresca
Directrice: Chantal Jarrige

LES ACTIVITES DE LA FIN DE L'ANNEE 2013/2014

Randonnée au plan d'eau de Nohanent

Connaissez-vous Gouse ?

Nous sommes allés lui rendre une petite visite, elle vit désormais au plan d'eau de Nohanent et si vous voulez en savoir plus, consultez le site de l'école.

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631428K/chapitre productions / classe de Mme Jarrige>

Projet "Happy Sing"

Toutes les classes de l'école ont participé à ce projet proposé par les conseillers pédagogiques, conjointement aux écoles du Puy-de-Dôme et du Middlesbrough, en Angleterre. Le 20 juin, tous les élèves se sont regroupés pour chanter les chansons apprises en Français et en Anglais.

Sortie JMF

La classe de GS/CP a assisté à un concert JMF à Chamalières, en mars dernier.

Voyage de fin d'année

Les 3 classes de maternelle ont choisi de passer la journée du 2 juin à la ferme de La Moulerette, à Montpeyroux.

Les élèves de la classe de CP/CE1 ont rejoint leurs correspondants de Pont Du Château pour une journée au plan d'eau de Cournon.

Les CE1/CE2 sont partis les 5 et 6 juin dernier avec une classe de Beaumont.

Les classes de cycle 3 ont effectué un séjour de 2 jours à Guédelon dans l'Yonne, les 12 et 13 juin dernier.

« Guédelon est un chantier scientifique, historique, pédagogique, touristique et humain où l'on construit aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge. »

Toutes ces sorties sont gratuites pour les enfants quand elles se déroulent sur une journée ; elles sont financées par la mairie, l'Amicale Laïque et la coopérative scolaire.

Une participation financière a été demandée aux familles pour les sorties à Guédelon et nous avons également bénéficié d'une subvention octroyée par le Conseil général. Nous remercions M. Ponsonnaille qui ne nous oublie jamais.

Les élèves de CM2 ont visité le collège Roger Quilliot le 20 juin. Ils ont pris le repas de midi au self et ont assisté à une présentation de contes préparés par les élèves de sixième.

Ils ont fait la connaissance des enfants de la classe de CM2 de Durtol qui ont participé à cette sortie avec nous.

Nous avons terminé l'année par la fête de l'école, le 28 juin, à Puy Valeix.



LE CENTRE DE LOISIRS EXTRA SCOLAIRE DE NOHANENT

Année 2014-2015

Equipe enseignante :

TPS/GS : Sylvie VILLAESCUSA/Coralie BURBAU	ATSEM : Marie Laure Brun
PS/ MS : Sylvie Bignet	AIDE MATERNELLE : Mika Janin, Marine Charpille, Ilham Nouioua, Jessica Gillier Noémie Cardes, Laurie Laine Paiva
PS/MS : Catherine Boyer	INTERVENANTE EPS : Véronique Maresca
GS/CP : Carine Dadet	INTERVENANT MUSIQUE : Nathalie Prat
CP/CE1 : Valérie Salipante	DIRECTRICE : Chantal Jarrige
CE1/CE2 : Stéphanie Bellonnet	Tél : 04 73 60 57 99
CE2/CM1 : Mylène Veysseyre	
CM2 : Chantal JARRIGE / Hervé Giraud	

L'effectif est stable, 188 inscrits à la rentrée.

L'équipe enseignante compte quatre nouveaux membres : Carine Dadet en GS/CP, Valérie Salipante en CP/CE1, Hervé Giraud qui assure la décharge de direction tous les mardis et un mercredi par mois. Coralie Burbaud assurera elle le remplacement de Mme Villaescusa.

Activités inscrites au projet d'école pour l'année 2014/2015

L'équipe enseignante s'efforce d'ouvrir l'école sur le monde extérieur.

Des sorties sont proposées aux enfants, en liaison avec les thèmes étudiés en classe.

C'est ainsi que les classes de CE2/CM1 et CM2 ont passé une journée à Vulcania, le 17 octobre.

Ce sera l'aboutissement d'un cycle sur les volcans en géographie et sciences.

D'autres animations sont programmées :

- Un travail sur nos déchets, le recyclage, sera conduit avec l'aide d'animateurs de Clermont Communauté.
- Une visite du site de l'incinérateur est envisagée.
- La prévention routière devrait également intervenir en CM2.

Les autres classes ne seront pas en reste, les enseignantes étudient les différentes possibilités.

Parallèlement aux TAP organisés par la municipalité, les enseignants feront différentes propositions aux enfants dans le cadre des APC qui auront lieu les lundis soirs de 16h à 17h.

Les APC comportent trois axes :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés
- Aide au travail personnel
- Activités prévues par le projet d'école

Le marché de Noël aura lieu le 16 décembre prochain à la salle de la Source.

L'amicale laïque organisera, comme d'habitude, la fête de Noël, le 19 décembre.

L'équipe enseignante souhaite une bonne année scolaire à tous.



Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre, l'après-midi.

L'école compte 8 classes, on doit élire 8 titulaires et 8 suppléants.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les comptes rendus sont consultables sur le site de l'école.

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631428K/>

CLEN : le Centre de Loisirs Extra scolaire de Nohanent

Vacances de février

Un effectif de 78 enfants inscrits, répartis en 3 groupes, ont fréquenté le centre de loisirs pour ces vacances d'hiver. Les sorties proposées ont été le ski, la piscine, le théâtre, le tir à l'arc, le cinéma, Luna Park, la patinoire et le soccer. De nombreuses activités ont été proposées comme le carnaval, des grands jeux et des activités sportives et manuelles.

Vacances de printemps

Lors des vacances de printemps, 68 enfants, répartis en 3 groupes, ont fréquenté le CLEN.

Au cours des sorties, les enfants ont pu visiter la Ruche des Puys et profiter des attractions du Parc Mirabel et d'Accrobranche. Ce programme fut complété par de nombreuses activités sportives et manuelles.

Vacances de juillet

128 enfants ont fréquenté le centre de loisirs au cours du mois de juillet. Cet effectif était réparti en 4 groupes. Nous avons signé une convention avec la mairie de Durtol afin de pouvoir accueillir les jeunes Durtolois. Cette convention réservait la priorité aux enfants de Nohanent et permettait aux enfants de la commune de Durtol de prétendre aux places restantes. Ceci a permis d'optimiser la capacité d'accueil du CLEN et d'améliorer son équilibre financier.

Les mercredis de septembre

Depuis la rentrée, 63 enfants fréquentent en moyenne le centre de loisirs dont 12 enfants de Durtol. En effet, une deuxième convention a été signée avec la commune de Durtol pour les mercredis avec les mêmes objectifs que celle de juillet. Grands jeux, sorties et activités variées sont proposés aux enfants.

Les plannings d'activités sont affichés devant les écoles ainsi qu'à la Maison de Bourg.

L'équipe d'encadrement est composée d'animateurs sous la direction de Céline et Virginie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Maison de Bourg au **04 73 60 02 41**

ou par mail **clen@ville-nohanent.fr**



INFINITIF 04 73 60 57 63

Lundi après-midi : 13h30-18h
Mardi : 8h30-12h et 14h-19h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-19h
Vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h-16h

1, place de la Farge - 63830 Nohanent



Croq' Delices  **Croq' Pizza**

1 adresse, 2 fois plus de choix !
SUR PLACE OU A EMPORTER

Livraison Gratuite

LES MIDDY
Tous les jours de 12h à 14h
7,90€

OUVERT 7j/7
du lundi au samedi : 11h30-14h / 16h-23h
le dimanche : 10h-23h
(OUVERT JOURS FÉRIÉS)

04 73 63 66 41 **04 73 63 66 41**

ZAC La Fontaine (à côté Intermarché) • **63112 BLANZAT**

* Livraison Gratuite à partir de 15€ - MENU : BURGER, PIZZA, SANDWICH, CROISSANT.



Vie Associative

● AAPPMA - La Vallée du Bédât

● **Le but** : protéger le milieu aquatique (opérations de nettoyage et aménagement), assurer la gestion piscicole (déversement d'alevins de truites fario, environ 20 000 par an), promouvoir la pêche.

● **Le milieu aquatique concerné** :

- Ruisseaux : Le Bédât et ses affluents, le Cordoulet, l'Adrienne, le Reilhât, la Saussade, la Vergne et tous les petits rus. Peuplés en : truites fario, goujons, vairons, loches, épinoches.
- Le plan d'eau, peuplé en carpes, goujons, gardons, carassins, et truites arc en ciel.

● Les communes concernées : en descendant Chanat la Mouteyre, Sayat, Nohanent, Blanzat, Cébazat et Gerzat.

● **Les conditions de pêche** :

Etre en possession de la carte de pêche fédérale et s'acquitter de la carte de société où plusieurs formules vous sont proposées.

Une commission environnement existe au sein de la société et nous invitons les amoureux de la nature à venir nous rejoindre. Rien ne sert d'être pêcheur et il n'y a pas de cotisation.

● **Journée carassin du 17 mai 2014**

Les animations : concours, journée(s) carassin et dégustation de ces poissons, préparés par notre amie thaïlandaise, fête de la pêche où vous pouvez ce jour-là pêcher sans carte car nous prêtons le matériel, initiation à la pêche pour les centres de loisirs qui nous en font la demande (cette année 82 enfants de 4 à 11 ans).

● **Contact** : 09 67 46 82 52

● **Mail** : m-vallee-du-bedat@orange.fr

● **Local** : Parc Pierre Montgroux,
1 route de Blanzat à Cébazat

● **Permanence** : les dimanches de 10h à 12h



Section ACPG CATM TOE

C'est avec plaisir que la section répond à la demande du bulletin municipal et pouvoir ainsi démontrer qu'elle poursuit toujours la route de ses aînés, tout en s'adaptant aux aléas de la vie.

Ce fut d'abord son assemblée générale en janvier avec plusieurs sympathisants mais hélas beaucoup d'absents à la choucroute parmi les C.A.T.M.

Lors de cette assemblée, il a été décidé de ne plus faire la sortie annuelle devenue trop coûteuse pour la section mais de maintenir les 2 repas annuels mis en place par nos aînés très attachés au 8 mai et au 11 novembre.

Le premier repas a été préparé et servi par un traiteur et a connu le succès habituel. Nous espérons qu'il en soit de même pour le prochain.

Afin de ne pas oublier nos camarades décédés, la section a renouvelé ce 8 mai un tiers des plaques tombales les plus abimées. Nous poursuivrons l'an prochain le remplacement d'autres plaques avec toujours le devoir de mémoire et respect à leur égard.

Le Président
M. CHEVALIER





Vie Associative

Association pour le Jumelage de Nohanent Un week-end à Oberreute

Le jeudi 29 mai, vers 4h30 du matin, un groupe de 18 Nohanentais embarquait dans un autocar pour se rendre chez leurs amis bavarois d'Oberreute ! Après un trajet sans soucis, nous sommes arrivés dans notre cité jumelle où un accueil, toujours aussi chaleureux, nous fut réservé. Gerhart, Maire, et Anneliese, Présidente de la commission de jumelage d'Oberreute, nous ont souhaité la bienvenue et offert des rafraîchissements dans une ambiance conviviale.



Vendredi, nous avons visité Wangen, ville médiévale, qui possède la particularité d'avoir un certain nombre de fontaines, en pierre, fonte ou bronze, toutes plus particulières les unes que les autres. Après une pause casse-croûte, préparé par nos hôtes, nous sommes allés nous promener en haut de superbes pins. Des passerelles, reliées à 3 tours, permettent de visiter les cimes des arbres, en toute sécurité, et d'y découvrir la vie qui s'y cache ! De profiter de la vision sur la campagne environnante, sur les Alpes autrichiennes encore enneigées.

Le soir, un repas réunissant Nohanentais et Bavarois, fut l'occasion de remettre à ces derniers un cadeau auvergnat, qui servira sous peu à les régaler (Jambon, St Nectaire, vins).



Samedi, nous sommes allés en Suisse pour une marche de... 8 km (peut-être un peu plus !), sur le chemin de la plaisanterie ! Notre petit groupe, accompagné par plusieurs "Oberreutois", apprécia cette petite randonnée qui nous offrit de superbes panoramas sur les diverses montagnes (suisses, autrichiennes, allemandes), et sur le Bodensee (Lac de Constance) ! A la fin de ce périple, nous avons pris un train à crémaillère pour redescendre vers le lac où un bateau nous a ramené à notre point de départ pour rejoindre notre car. Cette heure passée à bord nous a permis de nous relaxer et le soir nous avons pu apprécier à sa juste valeur un repas typique de cette région.

Dimanche, 9h30, nous étions tous réunis pour un

"Auf Wiedersehen" émouvant, où chacun se souhaitait bon voyage, bonne continuation, en se promettant de se retrouver bientôt !

DES JUMELAGES POUR APPRENDRE ! APPRENDRE POUR COMPRENDRE !

Les liens individuels et collectifs qui se tissent au fil des rencontres sont des catalyseurs de nouveaux comportements. Ils conduisent les habitants des villes concernées à se respecter et à s'enrichir mutuellement en tant qu'individus, en tant que représentants d'une autre culture et en tant que membres d'une même communauté, celle des citoyens. Grâce aux liens interpersonnels qu'ils engendrent, les jumelages forment une chaîne d'amitié internationale !

**Contact APJN : Michel BURLE 1 Route de Durtol à NOHANENT
04 73 61 39 72 - jumelagenohanent@orange.fr**

Association Républicaine des Anciens Combattans et des victimes de guerre

En dépit du vieillissement de ses adhérents, la section maintient ses différentes activités, pas toujours visibles, mais néanmoins existantes. Lors de sa prochaine réunion de bureau, sera fixée la date de l'assemblée générale au cours de laquelle seront présentés le bilan 2014 et les perspectives qui constitueront le programme de l'année 2015.

Cette année, la section a été présente aux différentes cérémonies commémoratives organisées par la municipalité ou par la ville de Clermont-Ferrand, la dernière en date, le 27 août 2014, rappelant la libération de Clermont-Ferrand. Les Clermontois étaient nombreux au rendez-vous, tout comme les représentants de la section.

La cérémonie était présidée par le Ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAND, au côté du Préfet de région. Enfin, pour situer la section, rappelons qu'elle est représentée au sein du bureau départemental de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattans (UFAC), qui regroupe toutes les associations d'anciens combattants de tous les conflits.

Elle est aussi présente au sein du bureau de l'association du Musée de la Résistance.

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18, nous avons eu le plaisir de présenter, à la Maison de la Source, l'exposition de M. OZIOL, riche et instructive sur le déroulement de cette terrible épreuve, qui coûtât la vie à tant des nôtres. Toutes les guerres sont inhumaines et celle-ci sans doute, le prélude à tant d'autres horreurs.

A cette exposition avaient également participé, Mme Françoise BLANC, MM Gérard CHOMETTE et André TAILLANDIER qui avaient bien voulu nous prêter des objets de cette période. Nous les remercions pour leur investissement.

Souignons aussi la remise, à Marcel CHEVALIER, de l'insigne officiel de porte-drapeau.

D'autres activités pourraient être mentionnées, la principale étant de travailler pour le maintien de la Paix avec détermination afin que ne perdure pour les générations à venir « l'Esprit de Liberté ».

La Présidente
Micheline VAILLANT

Club de Belote et Coinche Nohanentais

L'année 2013 s'est déroulée comme chaque année dans la convivialité et la bonne humeur mais endeuillée par le décès de notre présidente Mme Mathilde TONNELIER.

Un nouveau bureau a été élu. Il se compose de Mme Marie FELDWABEL, Présidente et Mme Yvette CITERNE, Trésorière.

L'association prend le nom de Club de Belote et Coinche Nohanentais en remplacement de ALCS (Association de Loisirs Culturelles et Sportives).

Notre association compte 28 adhérents.

Nous venons de fêter les 95 ans de Marie Jeanne, notre doyenne, avec qui il est impossible de tricher, elle veille !

Un buffet campagnard a été organisé où tout le monde s'est régalé et la journée s'est terminée par des parties de belote.

Si vous aimez jouer aux cartes, venez nous rejoindre les mardis après-midi de 14h à 19h ou à votre convenance sans condition d'âge Salle Chabosson.

La Présidente
Marie FELDWABEL





Vie Associative

Gym volontaire

Bonjour à toutes !

Encore une année qui s'achève...et nous n'avons pas pris une "ride" ! Bien sûr, parce qu'à NOHANENT, on BOUGE tout le temps !!! On peut dire que c'est encore une bonne année. Néanmoins, nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers car il faut toujours innover, aller de l'avant afin de satisfaire au mieux nos adhérentes ; c'est pourquoi, certains changements sont intervenus depuis la rentrée tant au niveau de l'espace que du rythme...

Effectivement, parlons de l'espace dans un premier temps. La Zumba a fait de nombreuses émules et nous en sommes, bien évidemment, ravies !

Néanmoins, pas tout à fait satisfaites car nous avons dû refuser des adhérentes, faute de place l'année dernière... Mais cette année, nous avons la possibilité de pratiquer le cours de Zumba dans la grande salle des Lavoirs, à la Maison de la Source, qui peut accueillir un plus grand nombre de pratiquantes.

Nous avons conservé le cours de « Stretching – Initiation Pilate » au Puy Valeix avec Nathalie CHARRIER mais nous avons décidé de l'avancer dans la soirée à 20 h au lieu de 20 h 50. A cette occasion, nous allons vous consulter par un petit questionnaire de satisfaction qui vous sera remis avant la fin des cours.

A la demande des adhérentes, deux cours de « GYM DOUCE » animés par Clothilde VIRLOGEUX, pourraient être proposés à la rentrée les mardis et jeudis, sous réserve de la disponibilité de la salle et du nombre d'adhérentes sur les deux cours.

Autre changement, les deux cours du mercredi ont été aménagés de la manière suivante :

- STEP en première heure avec Aurélien SANCHEZ,
- CARDIO-RENFO avec Ana Cristina LONGATTE.

Ces deux cours sont toujours dispensés à Puy Valeix.



Nous avons conclu notre année par l'Assemblée Générale qui a eu lieu le lundi 30 juin 2014 au Chalet du Puy Valeix à partir de 19 h.

Nous avons besoin de vous pour nous soumettre vos idées, vos questions et vos attentes ; dans la mesure du possible, nous essaierons d'y répondre. Bien évidemment, nous ne changeons pas la formule cette année encore, nous terminerons par le « Pot de fin d'année », cher à nos adhérentes !

Toutes à vos agendas !

Bien sportivement...
Anne BLANCHET

Comité des Fêtes et de Loisirs

Nouveau bureau au Comité des fêtes : c'est avec plus de la moitié de ses anciens membres qui, à notre grande satisfaction a souhaité poursuivre le bénévolat, et fort de l'expérience de chacun, qu'un nouveau Comité s'est mis en place.

Une élection en date du 5 juin 2014 a élu un nouveau conseil d'administration. Désormais, il est constitué comme suit :

- Président : Laurent PLACIER
- Vice-Président : Angelo PULITO
- Secrétaire : Max DELABRE
- Secrétaire adjointe : Sylvie ANTUNES
- Trésorière : Marguerite GAUTHIER
- Trésorière adjointe : Monique GLATZ

Une quinzaine de membres actifs, avec un réel dynamisme et des compétences diverses, est venue s'ajouter à ce conseil avec un seul mot d'ordre : "animer le village" dans une ambiance conviviale.

Différents projets festifs sont à l'étude pour 2015.

Notre équipe va s'efforcer de programmer des festivités pour petits et grands afin que chacun d'entre vous puisse participer aux réjouissances du village en cette période de crise qui s'éternise.



Dans le prochain bulletin municipal, vous connaîtrez les dates arrêtées, vous pourrez bloquer vos agendas en conséquence et d'avance, nous vous remercions de votre participation.

Toute personne qui souhaite entrer au Comité sera la bienvenue, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres.

AEP NOHANENT LUTTE

La discipline de la lutte porte en elle-même l'olympisme et ses valeurs. Elle permet d'acquérir des éléments fondamentaux pour l'éducation des jeunes sportifs. La lutte se retrouve ainsi dans différentes disciplines, qui concernent différentes générations. Sport pour tous, complet et simple à mettre en place, c'est une discipline éducative, et avant tout un jeu de combat ludique. Beaucoup d'atouts sont présents pour plaire aux parents comme aux enfants : hommes et femmes peuvent la pratiquer quelque soit leur niveau d'habileté, de performance et quelque soit les catégories de poids. Historiquement orientés vers la performance, les clubs de la Région Auvergne sont à même d'offrir une pratique pour le plus grand nombre. La lutte est fondée sur la non agression de l'adversaire et la non violence des assauts : la maîtrise de l'adversaire, sans agressivité ni coups fait apparaître la lutte comme une des disciplines incontournables à vocation éducative et sociale.

Depuis sept ans, AEP Nohanent Lutte accueille des enfants de Nohanent et de ses environs. Nohanent Lutte est encadré chaque mardi soir par le dynamique entraîneur Fred CHAMPLOT, qui propose à nos jeunes licenciés des jeux de lutte.

A la fin de la saison, l'AEP NOHANENT LUTTE souhaite inviter les clubs voisins pour un tournoi amical réservé aux plus jeunes licenciés.

Le club souhaite une bonne rentrée sportive à tous.

Espace sportif PUY VALEIX, 63830 NOHANENT

- Entraînement : mardi de 17h30 à 18h45
- Coût de la licence : 70€ / an
- Contact entraîneur : FRED au 06 71 92 95 92

Jean-François BOURDON, président

Béatrice ROCHEFORT, trésorière

Denis FARGES, secrétaire





Vie Associative

Pétanque

Entière satisfaction pour le Président et son équipe.

Jusqu'à aujourd'hui toutes les manifestations programmées ont été honorées.

2 concours de belote pour débiter la saison.

2 doublettes départementales ont eu lieu.

Le 5 juillet nous avons organisé une triplète départementale, et une autre doublette départementale le 4 octobre.

En espérant une météo clémente le 14 juin sera le jour de notre traditionnelle Fanny.

Nous avons arrêté la date du 13 septembre dernier pour notre concours inter-licenciés.

Pour toutes les personnes intéressées, licenciés ou non licenciés peuvent nous rejoindre tous les jeudis à partir de 14h Zone sportive du Puy Valleix pour taquiner le cochonnet et passer un moment agréable et convivial.



Association des donneurs de sang Chanat, Durtol, Nohanent, et Sayat

Le lundi 19 mai 2014, nous avons organisé une remise de décorations pour les donateurs bénévoles de Chanat, Durtol, Nohanent, et Sayat. 127 donateurs étaient invités à la salle polyvalente de la Salesse à Chanat, 20 seulement se sont présentés.

En présence des personnalités œuvrant pour le don du sang, des représentants des différentes municipalités et après les discours de chacun, les 20 donateurs présents ont reçu les insignes et les diplômes suivant la procédure ci-dessous.

C'est le nombre de dons pour les Femmes et pour les Hommes qui détermine le niveau.

• 1 ^{er} niveau	Bronze	F 3 à 9	H 5 à 9	64 donateurs
• 2 ^{ème} niveau	Bronze	F 10 à 24	H 10 à 24	32 donateurs
• 3 ^{ème} niveau	Bronze	F 25 à 44	H 25 à 74	19 donateurs
• 4 ^{ème} niveau	Argent	F 45 à 59	H 75 à 99	4 donateurs
• 5 ^{ème} niveau	Or	F 60 à 99	H 100 à 149	5 donateurs
• 6 ^{ème} niveau	1 palme	F 100 à 199	H 150 à 199	3 donateurs
• 7 ^{ème} niveau	2 palmes	F et H + de 200		0 donneur

L'Association remercie la municipalité de Chanat qui nous a offert une table bien garnie pour terminer cette sympathique soirée.

CALENDRIER 2014 Collectes de sang

- SAYAT Vendredi 14 février
- NOHANENT Vendredi 18 avril
- DURTOL Mardi 17 juin
- CHANAT Lundi 18 août
- SAYAT Jeudi 16 octobre
- NOHANENT Lundi 15 décembre

Association Nohanent - Puy Valeix

Une saison qui se termine pour Nohanent Puy Valeix, un bilan moral très positif, comme le dira sans aucun doute l'assemblée générale de fin d'année.

NPV prend de l'assurance, forte de ses six sections. La dernière-née - la section Baby Sport - est indéniablement une réussite auprès des très jeunes enfants et de leurs parents. Dès septembre, NPV a engagé Julien, au titre des Emplois d'Avenir. Où qu'il soit, école ou gymnase, il a toujours une grappe d'enfants autour de lui...

NPV fait maintenant partie des valeurs sûres du sport à Nohanent. Dans les différents championnats, les couleurs de Nohanent véhiculent l'esprit sportif, en termes de solidarité, de compétition mais aussi de loisir, d'engagement, de liberté, d'émancipation du corps et de l'esprit, de santé et bien-être pour le pratiquant. Encadrées par des bénévoles dévoués et compétents, les sections sportives favorisent la vie de l'association et permettent à chacun et chacune de trouver l'activité qui lui convient, tant en termes de sports que de rencontres humaines, riches et variées. C'est ainsi qu'une soirée privée a permis de réunir autour d'un buffet les différents acteurs et ainsi faire connaissance avec le sportif voisin ! Puis le premier tournoi régional de basket « Jean-Marc Pouget » a connu un franc succès avec 8 équipes féminines et 8 équipes masculines qui se sont affrontées tout au long du dimanche 25 mai, sur les deux terrains, dans un esprit de franche camaraderie, autour d'une buvette, d'un barbecue, et de crêpes. A reproduire sans aucun doute !!

Fort de plus de 250 adhérents, NPV s'est doté d'un logo, élaboré et conçu par Jala, caricaturiste nohanentais. NPV a pu équiper des équipes grâce à de généreux sponsors. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Section VOLLEY-BALL

La section volley-ball de Nohanent Puy Valeix a évolué comme l'an passé dans le championnat UFOLEP avec 4 équipes. Elle était constituée d'une quarantaine de licenciés dont une dizaine de nouveaux / nouvelles venu(e)s qui ont su s'intégrer dans les groupes déjà constitués.

Après quelques entraînements en septembre et début octobre, les deux créneaux horaires ont été occupés pour les matches à domicile de 2 des 4 équipes, en alternance, l'équipe 1 jouant au niveau Excellence, l'équipe 2 en Promotion d'Excellence, les équipes 3 et 4 en Promotion d'Honneur.

L'année se termine avec une participation aux 3 tours de la Coupe de printemps féminine, d'une équipe composée de joueuses évoluant habituellement en équipes 3 et 4.

Ces rencontres leur ont permis de montrer leur "talent" sur le filet à 2,24 m de hauteur contre 2,43 m (filet masculin) lorsque les matches sont mixtes.

Pour conclure, parole d'un nouveau venu : « j'ai retrouvé l'esprit soudé d'une équipe qui sait jouer sérieusement sans se prendre au sérieux. Accessible à tous et dans une ambiance très conviviale, les matches se concluent autour d'un casse-croûte bien mérité. »

Section QI-GONG

Cette activité toute en nuance ne fait pas de bruit mais continue sereinement son activité, à la grande satisfaction des pratiquants.

Section BABY SPORT

Initiation et découverte du sport étaient proposées aux enfants de moyenne section à CP. Ce fut une belle réussite, en témoigne l'assiduité dont ont fait preuve la vingtaine d'enfants présents tout au long de l'année. Le rendez-vous du mardi est incontournable !! Merci à Julien et aux parents qui lui ont fait confiance.

Section RANDONNÉE

Clin d'œil sur les randonnées de ces dernières semaines : que ce soit toute la journée ou l'après-midi, par neige, temps gris, pluvieux ou ensoleillé que les randonnées soient longues avec ou sans dénivelé, il y a toujours une grande participation des randonneurs du club de NPV.



Section BADMINTON

Pour cette nouvelle année sportive, la section badminton a enregistré l'adhésion de plus d'une quarantaine d'adhérents.

Grâce à ce nouvel élan, une nouvelle équipe a été créée pour participer au championnat dit « loisir ». Pour sa première participation, l'équipe 2 a réussi un beau parcours avec 5 victoires sur 6 rencontres. L'équipe 1, plus habituée de la compétition, a cette année eu une saison en demi-teinte suite à une montée au niveau supérieur. Elle finit à la 11ème place du championnat sur 14 équipes engagées.

Pour bien finir la saison, le dernier entraînement s'est terminé autour d'un repas préparé par l'ensemble des participants.

La saison de badminton a repris dès le 1er lundi de septembre 2014.



Vie Associative

Association Nohanent - Puy Valeix

Section BASKET-BALL



Basket féminin - Bilan de saison positif pour les basketteuses qui évoluent toujours en Régionale 2 et qui finissent 3^{ème} de leur poule avec 12 victoires pour 10 défaites. Une belle saison toujours avec une très bonne ambiance marquée tout de même par la blessure d'Aurélie Lapeire (genou). Maintien donc largement assuré pour les filles qui, nous l'espérons feront encore mieux l'année prochaine.

Basket masculin - Deux équipes cette année, une en Région 3 et une en Départemental 3. La R3, avec ses nouvelles recrues, a fait un excellent parcours, avec une défaite à son actif.

La finale de la poule perdue contre St-Jacques aura été le seul faux pas de la saison. Dommage mais tous les joueurs et Yvan sont à féliciter. L'équipe, qui finit 1^{ère} de sa poule, accède à l'échelon supérieur, R2, la saison prochaine.

La DM3 a permis aux joueurs de se faire plaisir tout en accumulant les victoires et terminer 3^{ème} au tableau. Merci à tous et à Cédric.

Basket jeunes - Des difficultés au niveau résultats sportifs pour les UF15 de l'Entente Nohanent/Durtol de Christèle.

Le bon esprit, la bonne humeur de ce très bon groupe de jeunes filles, n'ont pas réussi à assurer les victoires. L'an prochain ? avec encore plus de travail !

Les jeunes basketteurs et basketteuses de Sandra progressent au fil des années. Deux groupes cette année ont permis à tous les enfants d'entrer en compétition, soit sous forme de plateaux, soit de championnat. Encore une année pleine de bons moments avec les jeunes basketteurs. Ils ont tous fait d'énormes progrès et se sont bien amusés. Pour la première année, les U9 ont découvert la formule championnat. La première partie s'est plutôt bien déroulée car ils ont terminé à la deuxième place. La seconde phase a été plus difficile car les équipes en face étaient les plus fortes du département. Les voilà donc tous d'attaque pour une nouvelle saison dès le mois de septembre.

Bravo à tous.

Le basket en compétition oblige de nombreux bénévoles à se mobiliser autour des terrains : il est nécessaire d'avoir des officiels aux tables de marque, des chronométreurs, des arbitres, des responsables de salle. Merci à tous ceux qui permettent la tenue et le bon déroulement des matchs adultes et rencontres jeunes.

Auto-école des 4 Routes
BSR
Auto-Moto
Conduite Accompagnée
6 av du Limousin - Clermont-Ferrand
tel : 04.73.37.37.68 - portable : 06.09.41.07.44
Attestation de suivi de formation
à la conduite des 125 cm³

AEP Nohanent Tennis de Table

La saison 2013/2014 à l'AEP a été très riche sur le plan sportif.

Le club était représenté par 6 formations en championnat adulte par équipes.

- L'équipe de Pascal DELORME en régional 1
- L'équipe de François BASSET en départemental 1
- L'équipe de Richard BARJOT en départemental 2
- L'équipe de Michel GRAVIÈRE en départemental 3
- L'équipe de Patrice PULBY en départemental 4
- Et l'équipe de Philippe HEURTEUR en départemental 4



Les équipes de D1, D2 et D4 terminent en tête de poule et accèdent au niveau supérieur pour la saison prochaine et gagnent le droit de jouer pour le titre de champion du Puy-de-Dôme ainsi que l'équipe de D3 qui termine deuxième de sa poule. La régionale 1 et la deuxième équipe de D4 se maintiennent dans leur niveau respectif.

La journée des Titres de Champion du Puy-de-Dôme s'est déroulée le samedi 31 mai à RANDAN.

Le capitaine François BASSET avait composé son équipe avec Yvan FAVRE, Fabien SIMONET, Sébastien ROBERT et JérémY TRIMOUILLAT. Les Nohanentais rentrent dans la compétition avec une victoire en demi

finale 8 à 2 face au club du CENDRE. La finale offrira un réel suspense contre MIREFLEUR car le score en restera sur l'égalité parfaite de 7 à 7. C'est au nombre de sets gagnés que NOHANENT sera sacré Champion du Puy-de-Dôme du championnat adulte de départemental 1.

Pour le titre en départemental 2, Richard BARJOT avait fait appel à Philippe LEGRAND, Thomas ESCARNOT, Maxime PEGHEON et Pierre Luc POUCHOL. Après une défaite en demi contre le club de GERZAT sur le score de 8 à 4, ils iront chercher la médaille de bronze contre le STADE CLERMONTOIS en s'imposant 9 à 5. On notera les belles performances des jeunes de cette équipe, Pierre Luc POUCHOL fait un sans faute sur les deux rencontres et Maxime PEGHEON qui réalise trois perfs sur le dernier match.

Enfin en Départemental 4, l'équipe type était alignée avec Philippe HEURTEUR et son fils Tom, Benoît VANDAME et Thomas PEGHEON. La demi-finale est gagnée contre le club de PARENT 8 à 4. En finale, les matchs seront âprement disputés et le titre de Champion du Puy-de-Dôme de départemental 4 revient à NOHANENT qui s'impose sur le score de 9 à 5 face au STADE CLERMONTOIS.

L'AEP avait aussi une équipe en coupe du Puy de Dôme qui était composée de Philippe HEURTEUR, Philippe LEGRAND et Pierre Luc POUCHOL. Cette formation fera un sans faute pour accéder jusqu'à la finale. Le jeune Tom HEURTEUR viendra remplacer Philippe LEGRAND indisponible et il remplira bien son contrat car l'équipe remporte les deux dernières victoires contre LE CENDRE et PUY GUILLAUME. Cette coupe a une saveur particulière pour l'AEP car il s'agit de la coupe "Jeannot et Louissette BROSSARD" fondateur du club de NOHANENT.

Les jeunes Thomas PEGHEON et Tom HEURTEUR ramèneront eux aussi un titre de champion du Puy-de-Dôme et vice Champion d'Auvergne en championnat jeune par équipe de moins de 13 ans.

Le club a vécu une saison exceptionnelle, elle prépare déjà la saison prochaine, elle complètera ses trois créneaux horaires hebdomadaires de l'école de Tennis de Table par un quatrième destiné aux plus jeunes, un BABY PING (CP, CE1, CE2 et CM1).

Le club vous attend donc nombreux à la rentrée pour les inscriptions.

Les Amis du Tarot Nohanentais

Voilà une bonne année passée avec nos 33 adhérents, une sortie au Lycée Hôtelier de Chamalières couronnée d'un repas gastronomique !

Nous allons recommencer en septembre tous les mercredis de 14h à 18h, ambiance amicale et détente assurée.

L'Assemblée Générale se tiendra le 15 octobre suivie de notre 3^{ème} repas de l'année avec un concours de Tarot à la clé et un lot à chaque participant.

Pour tout contact de nouveaux adhérents :

Tél : 04.73.62.87.31 / 06.80.72.11.13



Vie Associative

L'amicale Laïque de Nohanent toujours en mouvement !

Voici quelques nouvelles de nos équipes...



Les dessinateurs en herbe ou expérimentés de notre association ont pu exposer leurs œuvres dans la salle de la source ce 31 mai. Un concours a même permis de récompenser les meilleures œuvres. A la rentrée, les cours de dessin débutants et confirmés seront assurés par CHRIS, les jours et les horaires vous seront confirmés mais certainement peu de changement.

Bravo à tous et merci de l'implication de chacun dans l'organisation de cette journée.

Peu de gens de le savent mais l'Amicale Laïque dispose d'une bibliothèque au premier étage de l'école Maternelle, celle-ci était ouverte au public les vendredis après l'école. Nos bibliothécaires actives depuis de nombreuses années au sein de notre association souhaitant prendre une « retraite » bien méritée, ont été remerciées pour leur disponibilité, leur gentillesse, leurs bonbons...

Nous souhaitons maintenir ce service gratuit pour chaque adhérent de l'association. Une nouvelle équipe venant s'ajouter à Véronique SAMUEL souhaitant continuer, devrait se mettre en place et s'organiser pour vous proposer des permanences les mercredis de 15h à 17h pour pouvoir emprunter des livres, des BD, mais aussi des jeux de société pour les enfants et les adultes... (gratuit pour les adhérents, 5€ pour les non adhérents).



Un grand merci à Christiane Fèvre et Jacqueline Barrissat, profitez bien de votre temps libre !



Comme chaque année, nos danseuses nous ont offert un spectacle d'une grande valeur, nous avons pu visiter un musée et contempler des œuvres célèbres avec « A Musée Nous » de Rachelle Hamon notre professeur. Bravo les filles et les garçons trop peu nombreux... n'hésitez pas à rejoindre la troupe !

L'équipe, qui organise la partie technique, de ce spectacle, a passé le flambeau à une nouvelle équipe, c'est un temps important de notre association, qui ramène beaucoup de public extérieur, qui permet de valoriser

le travail des danseurs et de leur professeur mais aussi de financer une partie de cette activité. Nous faisons donc un appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation de cet événement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des amicalistes dès la rentrée.



Paroisse Sainte Anne de Montjuzet

Amicale Laïque de Nohanent

Le Forum des associations a eu lieu le mercredi 10 septembre au Gymnase. L'Amicale Laïque a proposé une date supplémentaire, le samedi 13 septembre, dans le hall du gymnase pour les inscriptions.

Ces rendez-vous ont été l'occasion de rencontrer l'équipe et les professeurs.

Les personnes ont pu s'inscrire pour faire partie des équipes qui organisent nos divers événements : Noël, Gala de danse, Kermesse, Halloween, Ciné crêpes, exposition...

Nous proposons comme activité en 2014-2015 :

- JUDO
 - Baby judo LUNDI 17h45 à 18h45
 - Confirmés LUNDI 18h45 à 19h45
 - Confirmés JEUDI 17h15 à 18h15
- DANSE
 - Enfants – Eveil à CM1
 - Ados - CM2 à lycéens -
 - Adultes – débutants, intermédiaires et avancésLUNDI, MARDI, MERCREDI :
les cours se déroulent à Blanzat
JEUDI et VENDREDI à Nohanent
selon l'âge et le niveau.
- YOGA
MARDI de 19h45 à 21h15
JEUDI de 10h à 11h30
- DESSIN
 - Enfants - LUNDI de 18h à 19h30
 - Adultes - VENDREDI de 18h15 à 20h15
- CHORALE
Adultes - MERCREDI de 18h30 à 19h30
- BIBLIOTHEQUE -
MERCREDI de 15h à 17h
1^{er} étage de l'école maternelle

Vous pouvez nous faire une proposition d'activité en nous envoyant votre projet, votre idée par mail :

al.nohanent@gmail.com

ou en nous contactant au **06 95 53 13 96**.

Nous l'étudierons et reprendrons contact avec vous.
Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés tout au long de l'année dernière.

32 enfants de la paroisse se sont préparés et ont vécu leur première communion en 2014. Au mois de mars, ils se sont tous retrouvés à Sainte Thérèse pour réfléchir sur l'eucharistie et confectionner la nappe qui servirait pour les célébrations.

Deux célébrations de première communion ont eu lieu à Nohanent : le jour de Pâques et le dimanche suivant.



A l'occasion des fêtes du patrimoine, un accueil et des visites de l'église Saint Martial ont été organisés le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2014.

Un concert par l'orchestre universitaire s'est déroulé à l'église le samedi 28 juin.

Accueil de la paroisse :

46 rue du Jardinot (04 73 60 08 35) à Nohanent le mercredi de 16h30 à 18h30 (Sauf en Août)

Pour parler, demander un renseignement, faire une demande de baptême, de mariage, de messe...

L'accueil devrait déménager au mois d'octobre au presbytère de Durtol (1 rue de Montchany) aux mêmes horaires.

Messe dominicale durant l'année scolaire : le 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanche de chaque mois à 11h00.

Des baptêmes peuvent être célébrés le dimanche à 12h15.

Paroisse Sainte Anne de Montjuzet

116 rue Abbé Prévost, 63100 Clermont-Ferrand
04 73 37 01 44

sainte-anne-de-montjuzet@orange.fr

Site internet : www.saintannedemontjuzet.fr

Jumelage

Lors d'un séjour à Oberreute, Laurent Ganet a pu se présenter à son homologue. Ils sont tombés d'accord pour travailler sur la teneur des relations des deux communes.

Forum des associations

Le forum a eu lieu le mercredi 10 septembre, de 17 h à 19 h, à l'espace sportif de Puy Valeix. Les associations nohanentaises ont pu présenter des activités pour tout public dans des domaines variés. Chaque association a diffusé ses programmes ainsi que ses tarifs. Ce rendez-vous, suivi par un grand nombre, a permis de faire plus ample connaissance avec la diversité des activités sportives et culturelles disponibles sur notre commune. Cette réussite montre le besoin d'étendre ce forum à l'ensemble des associations de la commune pour un meilleur échange entre elles et les Nohanentais. Nous réfléchissons d'ores et déjà à sa mise en place. M. Jean PONSONNAILLE, Conseiller Général de notre canton, a profité de ce forum pour rendre visite aux associations et leur rappeler qu'elles peuvent compter sur son aide et celui du Conseil Général pour les soutenir.



Association des Pâtisseries d'Alsace
Christine & Jean-François ROUX
MARQUE DÉPOSÉE



Ses pains spéciaux sur le levain :
le **Durtolois**, l'Auvergnat seigle, ...
Ses brioches pur beurre, pralines, grattons,
ses pâtisseries, gâteaux de fête personnalisés,
spécialités : La durtoloise aux pommes, le Président aux pralines, le soufflet aux pommes,
croquants d'Auvergne, petits carrés pur beurre, petits fours sucrés, salés, ...
Ses entrées traiteur : lunch, pain surprise, sandwich... **Pour vos fêtes, consultez-nous.**

2 adresses à votre service...

75, av. Limousin CLERMONT-FD 04 73 19 17 33	1, av. de la Paix DURTOL 04 73 37 61 89
--	--

S **Société**
des Basaltes
du Centre

Béton prêt à l'emploi pour professionnels et particuliers

Siège social :
Route de la Plaine
DURTOL - 04 73 36 12 14
Fax 04 73 36 51 92

Centrale :
ZI du Brézet
CLERMONT-FD - 04 73 91 27 74
Fax 04 73 90 82 74



**Madame
est servie !**

Toujours plus proche des particuliers,
Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise
vos chemins en enrobés classiques
ou de couleur et vos aménagements
privés : bordures, murs en pierre,
dalles béton...



Agence de Lempdes
7 Avenue de l'Europe - BP 6
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 83 08 55 - Fax : 04 73 61 89 81



*Création
d'un service
de gestion
locative*

ACHAT - VENTE - ESTIMATION - GESTION - VIAGER

*Réalisez votre transaction immobilière
en toute confiance*

Marie-Laure BARTHOMEUF - 06 77 93 83 01

AGENCE OUEST TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

29, route de Clermont - 63830 Nohanent - Tél. 04 73 60 04 48
Fax 04 73 60 03 73 - e-mail : o.t.i@wanadoo.fr



GEOVAL
Géomètres-Experts
Bureau d'Etudes VRD

Centre d'Affaires du Zénith - Trident A
38 rue de Sarliève
63800 CURNON D'Auvergne

Tél. : 04 73 37 91 01

www.geoval.geometre-expert.fr
cournon@geoval.info

BLANZAT - 04 73 87 01 06

Pour tous les véhicules de 4 ans tarif unique



49€

Offre non cumulable, valable uniquement au centre AUTOVISION
de Blanzat jusqu'au 31/12/2013

saec
équipements électriques

I bis rue Blaise Pascal Z.A. Mozac
63200 MOZAC

Tél. 04 73 64 53 53

Fax 04 73 64 53 59

E-mail : saec@saec.fr



Au Genêt d'Or
Fleurs & déco

5, espace des Perches - 63118 Cebazat

04 73 24 20 55



A NOHANENT
Pavillons petits collectifs...

Pour vous, nous **construisons**
un habitat
diversifié



logidôme
 OPH de Clermont Communauté

14 rue Buffon
 63019 Clermont-Fd
 Cedex 2 - 04 73 98 28 98
www.logidome.com

ÉCURIE de la GANE

Chevaux
Poneys
dès 6 ans



Lilian LABERTRANDIE au Championnat de France
 à Lamotte-Beuvron 2014

CENTRE ÉQUESTRE NOHANENT
04 73 60 58 35 - 06 81 71 61 84
www.la-gane.com

CHAUFFAGE BOIS
Auvergne

Poêles à bois
 scandinaves
 haute température

ELIGIBLE
CRÉDIT D'IMPÔT

hase



Scan-Line

Route de Nohanent - 63112 BLANZAT
 04 73 87 97 94 - www.chauffage-bois-auvergne.com

Intermarché
 contact

NOUVEAU À BLANZAT

Votre Intermarché est heureux de vous accueillir
 en journée continue de 8h30 à 19h30
 et le dimanche de 9h à 12h30

Zone artisanale La Fontaine
 63112 Blanzat

04 73 87 91 93 



Les Mousquetaires

www.intermarche.com